

# TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

**SOCIALISTE**

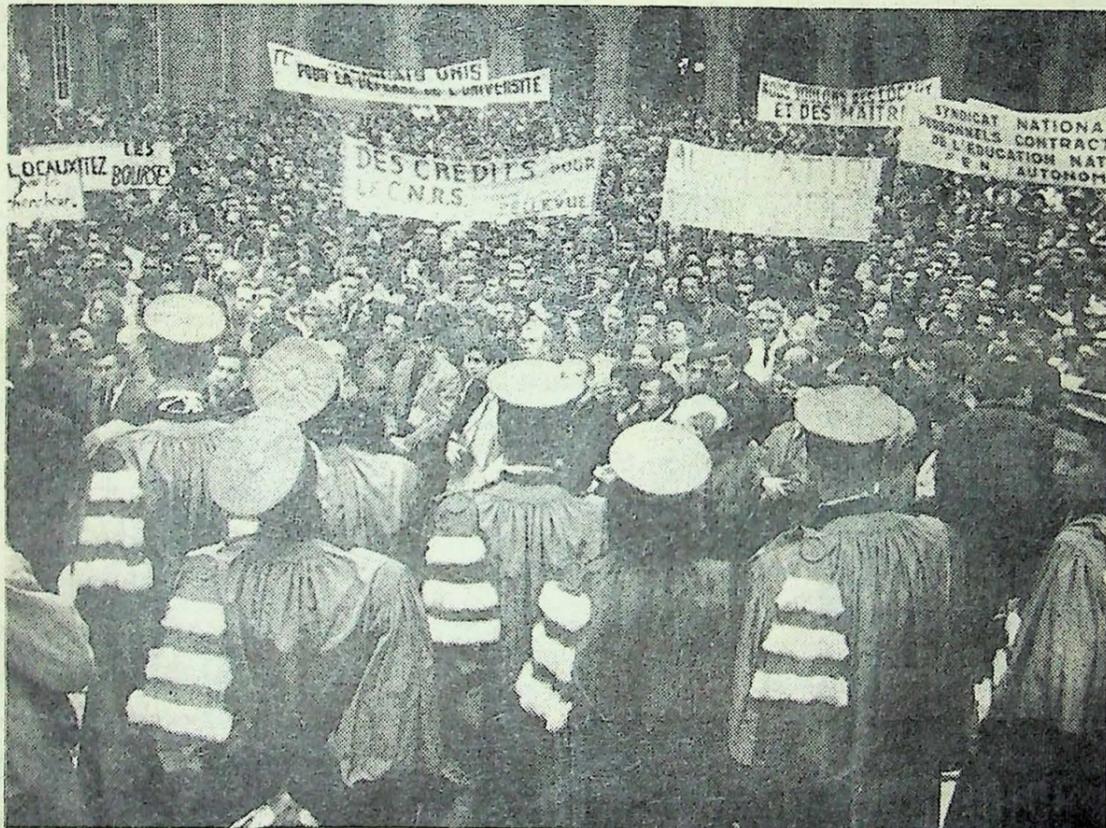
UNIFIE

PRIX : 60 centimes

N° 147. — 4 MAI 1963

Les prof' étaient  
d'accord avec les  
étudiants pour  
manifester

## Echéances économiques et financières pour de Gaulle



(A g p)

L'heure des décisions  
impopulaires pour  
le régime est venue.

La menace d'inflation  
est ressentie dans  
tous les milieux, et  
le coût de la vie ne  
cesse d'augmenter.

(Page 3)

### LOIRE-ATLANTIQUE

Grèves tournantes  
aux usines

Sud-Aviation  
à Saint-Nazaire

La Direction veut  
contrarier  
le travail  
des délégués

(Page 5.)

Pendant que de Gaulle se décernait, de village en village, des brevets de réussite politique, professeurs de l'Enseignement supérieur et étudiants, à l'appel de leurs organisations syndicales, faisaient grève pour protester contre l'insuffisance des crédits aux facultés et laboratoires.

Le mouvement a été très largement suivi, le jeudi 25 avril. Un grand meeting commun aux étudiants et aux professeurs s'est déroulé dans la cour de la Sorbonne.

Le pouvoir avait cru utile de faire envahir, ce jour-là, le Quartier Latin par d'innombrables forces de police.

### JULIAN GRIMAU doit être la dernière victime du fascisme

(Page 4.)

LE DROIT  
DE GRÈVE  
en EUROPE

(Page 5)

L'autogestion  
ouvrière :  
1<sup>re</sup> mesure  
révolutionnaire  
en Algérie

(Page 9)

L'Encyclique

Quelques lecteurs nous ont écrit pour nous dire qu'ils ne pouvaient accepter les appréciations portées dans l'article de Laurent Malliane sur l'Encyclique « Pacem in terris » (v. notre numéro du 20 avril 1963). Nous avons choisi parmi ces lettres celle de notre camarade Maurice Lacroix (Fédération de Paris) qui contient elle-même les principales remarques de nos correspondants.

Nous avons été un certain nombre, dans le Parti, à lire avec tristesse l'article paru dans Tribune Socialiste sur « Le Pape et nous » (et ce ne sont pas seulement des chrétiens qui expriment cette tristesse). Les critiques que Laurent Malliane adresse à l'Encyclique « Pacem in terris » paraissent dues à la méconnaissance du caractère de ce document. Certes, il a une portée politique mise en lumière par Ed. Depreux et D. Mayer dans leurs réponses à l'enquête de Témoignage Chrétien ; mais c'est avant tout un document religieux. Le plan sur lequel il se développe n'est pas celui sur lequel agit un parti, nous ne devons pas nous étonner qu'il n'ait pas le style d'un manifeste du P.S.U. Mais je ne vois aucune antinomie entre les principes qu'il pose et l'action de notre parti.

La réalité concrète

Pour établir « toute la distance, qui sépare les socialistes de la pensée du Grand pontife », L.M. s'appuie sur l'affirmation, contenue dans l'Encyclique, du caractère intangible et universel des droits de la nature humaine. Il conteste ce caractère, car, dit-il, ces droits « ont été conquis de haute lutte au cours de l'évolution sociale par les forces progressistes contre les classes dépassées ». Il y a là une confusion du droit et du fait. Les abus dont l'action des travailleurs a obtenu la disparition étaient injustes avant même d'être abolis. La victoire des forces progressistes n'a pas rendu juste quelque chose qui ne l'était pas préalablement, elle a permis à la justice de passer dans la réalité concrète. Il est normal qu'une autorité spirituelle définisse la justice sur le plan du droit ; il appartient à notre action, sur le plan temporel, de l'introduire dans les faits. Et n'est-ce pas parce que nous avons conscience de ce qu'il y a d'injuste dans l'ordre social actuel que nous travaillons à sa transformation ?

Les structures de demain

C'est la même confusion que je retrouve lorsque L.M. reproche à l'Encyclique de définir « un Etat en l'air, un Etat de rêve » auquel ne répond pas la réalité du régime capitaliste moderne. La contradiction n'est pas dans l'Encyclique, elle est dans les bases mêmes de l'ordre présent. Il est naturel que, s'adressant à des hommes du XX<sup>e</sup> siècle, le Pape ait le souci de les guider dans l'action qu'ils ont à mener, dans la conjoncture où ils sont placés, pour que cet ordre devienne moins injuste, mais il lui appartenait aussi (est-ce nous qui allons le lui reprocher ?) de voir plus loin et définir les principes de la justice. J'aurais dit déjà que pour préparer la venue du socialisme il faut extraire de la société capitaliste tout ce que l'on peut en tirer. Y a-t-il là une contradiction ? Et n'est-ce pas ce que nous tentons, jour après jour, quand nous soutenons les revendications des travailleurs dans le monde actuel sans perdre de vue notre espoir d'un régime qui n'est encore qu'un régime de

rêve, mais dont nous voulons préparer l'avènement ?

L'Eglise ne se meut pas sur le plan temporel. Elle définit les exigences fondamentales de la justice, mais elle est indépendante des structures économiques, contingentes et passagères, et c'est à nous qu'elle laisse le soin de préparer les structures de demain.

Quant à l'opposition que L.M. croit voir entre l'affirmation providentialiste de l'Eglise et la lutte nécessaire des travailleurs contre l'injustice sociale, j'avoue que je comprends mal sa pensée. Certes, le christianisme est finaliste, et l'idée de Providence est à la base de sa doctrine. Mais jamais il n'a pensé que la réalisation — qui sera sans doute toujours incomplète — du plan divin dans notre monde terrestre (monde qui n'est pas celui où le Christ a son royaume) fût indépendante de la volonté et de l'action des hommes. C'est d'eux qu'il dépend de travailler dans le sens de cette réalisation ou, au contraire, d'y faire obstacle. Quand les marxistes disent qu'il faut « agir dans le sens de l'Histoire », n'obéissent-ils pas, au fond, à une préoccupation analogue ? On me permettra bien de rappeler qu'au moment de la grève des mineurs, l'évêque de Metz proclamait que ceux qui, en récitant le Pater, appellent chaque jour la venue du règne de Dieu sur la Terre doivent être au premier rang dans l'action pour la justice.

Personnellement catholique, je suis loin de me sentir gêné par l'Encyclique pour mener avec tous nos camarades (chrétiens ou non) la lutte pour la démocratie socialiste. Je suis, au contraire, profondément sensible aux encouragements qu'elle apporte à tous ceux qui ont le souci de fonder la justice et la paix dans le monde et à l'appel qu'elle adresse à la coopération entre tous les hommes de bonne volonté.

Maurice Lacroix.

Parallèles

Le crime d'un agent des « forces de l'ordre » pris en tant que tel ne passe pratiquement jamais aux Assises. L'agent Hamar, assassin d'un Algérien, y est déféré... mais il est en fuite. L'agent meurtrier de Daniel Lhenoret a écopé d'une peine légère et de principe. Jacques Fecht, qui, par affolement, tua un agent, a, lui, été guillotiné. Pourtant la magistrature est réputée indépendante... Là où il y a grève il y a des C.R.S. Mais pas là où il y a lock-out... ou bien alors c'est encore contre les travailleurs. Et il y a pourtant des gens pour parler d'indépendance de l'Etat et pour dire que la lutte des classes est une « notion » : une « notion périmée ».

Togliatti en désaccord avec l'U.R.S.S.

M. Krouchtchev se moque de l'art abstrait comme les bourgeois français de 1900 se moquaient des Impressionnistes. Cela est son droit mais on comprend moins qu'il veuille imposer ses vues aux artistes soviétiques au nom du « réalisme socialiste ». En tout cas, ce néo-danois ne risque guère de dépasser les frontières de l'U.R.S.S. Ce n'est pas Togliatti qui l'adoptera puisqu'il vient de déclarer franchement : « Nous ne partageons pas l'attitude adoptée par l'Union soviétique au sujet des problèmes artistiques. »

Et, le subtil leader des communistes italiens d'ajouter : « Nous sommes d'avis que la tolérance est nécessaire lorsqu'on parle d'expression artistique. Personne, aussi capable et subtil soit-il, ne peut imposer à un artiste ce qu'il faut faire, dire à un homme comment écrire un poème, comment composer de la musique, comment appartenant à un courant

idéologique jugé erroné par certains peut produire un authentique chef-d'œuvre. » C'est le bon sens m.è.r.e. Puissent les communistes italiens et surtout les communistes français faire preuve vis-à-vis de l'U.R.S.S. de la même indépendance de jugement sur tous les problèmes !

A l'intention d'André Malraux

De tous les pays occidentaux, c'est certainement au Danemark que les réactions ont été les plus vives après l'assassinat de Julian Grimau.

L'émotion est telle dans les milieux politiques gouvernementaux que le Premier ministre a déclaré dans le quotidien social-démocrate *Aktuellet* que ce crime était aussi inqualifiable que stupide.

D'autre part, le ministre danois des Affaires étrangères a fait savoir publiquement à l'ambassade d'Espagne à Copenhague que la semaine culturelle qui devait avoir lieu prochainement dans la capitale ne se justifiait plus dans les circonstances actuelles ; le ministre ne voit pas en quoi cette manifestation pourrait actuellement contribuer au rapprochement entre les peuples danois et espagnol. Il a précisé que si l'ambassade d'Espagne passait à cet avis, celle-ci ne recevrait aucune facilité ni aucun appui de personne pour l'organisation de cette semaine.

Enfin, signe caractéristique de l'indignation populaire dans ce pays, le match de football qui devait avoir lieu prochainement entre le Real de Madrid et une équipe danoise a été annulé à la demande des sportifs danois... A une époque où le sport est souvent un instrument de dépolitisation, voilà qui montre que, vingt-cinq ans après, les Danois n'ont tout de même pas la mémoire courte. Pas comme André Malraux.

hebdomadaire. Ajoutons pourtant : que M. A.-M. Julien estime avoir des droits commerciaux sur ce dit titre créé par lui ; que M. Hirsch qui a, au Conseil municipal de Paris, mené sourdement la bagarre se frotte les mains, car après l'arrivée de Julien à l'Opéra, il estima avoir été « liquidé » par la faute de ce dernier de la direction de l'Opéra.

Le statut qu'on avance prévoirait une gestion tripartite (Affaires culturelles, Ville de Paris, Conseil général) au Théâtre des Nations. Solution judicieuse peut-être du point de vue financier.

Mais de l'autre ? Faut-il rappeler que les spectacles du Berliner Ensemble furent invités à Paris malgré les réserves des personnalités officielles consultées ? Mieux : lors des représentations de « La Mère », André Malraux vint clandestinement dans la salle. Parce que la République démocratique allemande n'existe pas (diplomatiquement) pour la France.

Le « nouveau » journal

On est peut-être trop, mais pour ce qui est de découvrir quelque chose de nouveau au nouveau journal, on n'a vu rien de rien. Le général deux fois chaque numéro, si, cela est nouveau : avant Marcillac, on ne le voyait qu'une fois. Pompidou sur toutes les faces.

Un coup de chapeau en passant à M. Herzog pour lequel M. Marcillac a, on le sait, une solide estime, estime qu'il a plus d'une fois exprimée dans le Monde. Mais le bouquet, dimanche, ce fut hors journal, il est vrai, un intermède consacré à Mac Avoy.

Qui est Mac Avoy ? Un peintre à la brosse. Lequel, en quelques coups bien passés, saluait sur toile le général en tournée. Dans le sens du poil. Nous voulons dire de la tournée. Cela ne s'invente pas. La peinture à l'huile c'est bien difficile...

LE DESSIN DE JEAN CHARLET

ERHARD REMPLACERA ADENAUER



— Dites donc, Konrad, quand je serai installé, il faudra indiquer votre numéro de téléphone : votre ami de Colombey ne sera pas forcément le mien...

Racisme pas mort !

Un incident curieux s'est produit ces jours derniers dans la Brasserie du Centre, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Etienne.

Vers 11 heures, un client se présente. Il s'approche du comptoir. Il est bien vêtu, mais son teint est coloré.

— Un café au lait !

La patronne répond : « Ici c'est un club (sic). C'est privé, je ne peux vous servir... »

— Mais tous ces clients ?

— Si vous n'êtes pas content, allez vous plaindre à la police.

L'homme très correct, très digne, quitte les lieux, sans insister...

La patronne invoque de curieuses raisons : « Je ne suis pas raciste, mais mes clients préfèrent ne pas voir ces gens-là. Le commerce a ses exigences... »

Ceci ne vous rappelle-t-il rien ? 1943. De petites affiches jaunes rappelaient que « l'établissement était interdit aux Juifs ».

Les clients de la Brasserie du Centre savent ce qui leur reste à faire. Les cafés ne manquent pas à Saint-Etienne.

Qui, au Théâtre des Nations ?

M. Julien veut donner son titre « Théâtre des Nations » à qui le voudra hors nos frontières nationales et bien-aimées plutôt que de se le voir arraché ici sous le prétexte d'un statut plus ou moins draconien. En substance telle est la nature de la nouvelle crise théâtrale

LE BILLET DE JEAN BINOT LES ECERVELÉS

Faute d'avoir pu pousser jusqu'à Lens et Merlebach, la cavalcade, après avoir une semaine durant battu la campagne, est terminée. Il était temps ! Le maître aux champs, les écervelés passaient les bornes.

D'abord cet avocat général qui, en plein prétoire, a osé condamner à mort la peine de mort en la qualifiant d'assassinat légal ! On mesurera la grossière inopportunité du propos à ce seul fait que le corps du dernier supplicié n'a pas encore perdu forme humaine.

Puis ces chefs d'entreprise se permettant de déclarer que les commandes baissent, que la hausse des prix va continuer, quand le chef d'entreprise n° 1 va répétant que la France monte... Après tout, si les prix montent, s'agissant de prix bien de chez nous, c'est encore de l'expansion, que diable !

Restent ces culs-terreux qui prétendaient faire boire du lait à un sous-préfet du monarque ! Le lait lui est monté au nez à ce jeune homme — à croire que les vaches picardes sont nourries à la farine... de moutarde.

# NOUVELLES CHANCES POUR L'OPPOSITION AU REGIME GAULLISTE

**J**ETONS un coup d'œil sur le calendrier politique du mois de mai : le 7, rentrée parlementaire marquée par une déclaration du gouvernement sur sa politique économique, sociale et financière ; le 10, comité central du parti communiste ; le 23, congrès du M.R.P. ; le 30, congrès de la S.F.I.O. Sans doute ce hasard entretient-il pour une part dans cette curieuse concentration de débats en un seul mois. Il n'en reste pas moins que les circonstances leur conféreront à tous un intérêt exceptionnel. Dans quel climat politique vont-ils en effet se situer ?

Tout le monde admet, plus ou moins explicitement, que les grèves de mars ont été une épreuve assez rude pour le régime, qu'elles ont fait apparaître le caractère ambigu et incertain des victoires gaullistes du référendum et des élections, qu'à tout le moins le prestige du « guide » était fortement atteint. S'il est incontestable que les consultations électorales de la fin de l'année dernière ont jeté un grand trouble dans la plupart des partis et disloqué certaines alliances sans en faire surgir d'autres, il est vrai aussi que de Gaulle et ses équipes ne manquent pas de sujets d'inquiétude et ne sont pas mieux assurés de l'avenir.

Dans le domaine de la politique internationale, les pronostics favorables aux travailleurs britanniques (qui sont hostiles aux « forces de frappe » nationales), le coup porté au fidèle ami Adenauer par la désignation de son successeur, les résultats des élections italiennes marquées par une évolution vers la gauche, font entrevoir un risque de plus en plus d'isolement.

En politique intérieure, tout reste dominé par la situation économique et sociale au lendemain des grèves. Si celles-ci ont éclaté, c'est bien parce que le gouvernement n'a pas mieux réussi que ses instables prédécesseurs à empêcher la hausse des prix. Selon toute probabilité, les mesures que le gouvernement fera connaître à l'occasion des débats parlementaires ne seront que des palliatifs, de simples ajustements budgétaires

qui risquent d'être eux-mêmes générateurs de nouvelles hausses par les augmentations de tarifs. Incontestablement un climat d'inflation s'est créé.

Les résultats de la dernière enquête de l'Institut national de statistiques auprès des chefs d'entreprise sont à cet égard très significatifs : fléchissement de la demande intérieure, perspectives d'exportations assez mauvaises, production au rythme des derniers mois, c'est-à-dire inférieur à celui des années précédentes, en conséquence fléchissement très sensible des investissements. « La Ronde », auquel nous empruntons cette analyse, ajoute en conclusion : « Les chefs d'entreprise sont enfin convaincus de la poursuite de la hausse des prix ; un peu moins peut-être qu'il y a trois mois, mais plus qu'il y a un an. Ils en déduisent que les hausses de salaires iront en s'accroissant, alors qu'elles atteignent pourtant déjà le rythme de 10 p. 100 l'an. Le diagnostic a peut-être été influencé par la période de grève durant laquelle il a été émis. Il n'en traduit pas moins une conviction générale dans la permanence d'un climat inflationniste, conviction elle-même génératrice d'inflation. »

Cela signifie que l'épreuve à laquelle le régime vient d'être soumis risque fort de se renouveler, sous des formes diverses bien entendu et difficilement prévisibles. Autrement dit de Gaulle sera placé devant le dilemme suivant : ou étouffer les revendications par des mesures autoritaires qui atteindraient cette fois les organisations syndicales, ou se résigner de plus en plus à gouverner à la petite semaine, à se révéler à peu près aussi impuissant à maîtriser la situation économique et sociale qu'un gouvernement Laniel. La première solution est pleine de périls : on ne répétera jamais assez que la grève des mineurs a rendu cet immense service à la classe ouvrière d'avoir fait sentir au régime qu'il ne pouvait pas tout se permettre. La deuxième solution achève de détruire l'illusion que la stabilité du système suffit à régler tous les

problèmes ; elle détruit le mythe du miracle gaulliste.

Voilà les perspectives qui s'offrent. Quel parti l'opposition (celle des partis de gauche et des organisations syndicales, bien entendu) saura-t-elle en tirer ? Quelles dispositions ses divers éléments, encore dispersés malheureusement, prendront-ils pour renforcer la lutte contre le régime ? Tels sont les problèmes à travers lesquels nous devons apprécier les débats des divers congrès que nous avons mentionnés plus haut. Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler la leçon déjà tirée par notre dernier comité politique national : « Le P.S.U. avait indiqué au début de la grève (des mineurs) la nécessité pour les organisations de travailleurs de parvenir à une extension et à une meilleure coordination de leur action et AUSSI A LA DEFINITION D'OBJECTIFS A LONG TERME. LES EVENEMENTS ONT MONTRE QUE C'EST DANS LA MESURE OU CES OBJECTIFS N'ONT PU ETRE ATTEINTS QUE LE MOUVEMENT A TROUVE SES LIMITES. »

Il ne fait aucun doute que cette leçon s'impose chaque jour davantage et que ces notions d'unité d'action et d'accord sur un programme à long terme gagnent du terrain. Mais il serait illusoire d'attendre que les congrès politiques de ce mois consacrent le succès complet de ces idées.

Notre rôle est donc plus que jamais de travailler à provoquer de nouveaux progrès dans cette voie. C'est à quoi doivent s'attacher tous nos militants qui, par leur action au niveau du département et de la localité, en toutes occasions, débats politiques, revendications, mouvements sociaux, peuvent prendre des initiatives pour multiplier les contacts entre organisations, rechercher les termes d'un accord sur un programme commun, donner à l'élan unitaire une telle vigueur populaire qu'il puisse surmonter les derniers obstacles.

Robert Verdier.

## Les tâtonnements des partis du centre

**L**A rubrique des reclassements ou regroupements politiques en est toujours régulièrement entretenue depuis le référendum d'octobre et les élections de novembre.

La semaine dernière, on a noté une nouvelle initiative : un « comité d'études et la liaison des démocrates français » vient de voir le jour.

Qui comprend-il ?  
D'abord, des personnalités qui n'appartiennent à aucun parti politique : Louis Armand, ancien président de la S.N.C.F., Maurice Garçon, Raymond Aron, Baumgartner, Joseph Courau, l'ancien président de la F.N.S.E.A. Ensuite, des parlementaires : radicaux, comme Jacques Duhamel (ancien directeur du cabinet d'Edgar Faure), Philippi et Hugues ; des indépendants séparés de la tendance gaulliste des amis de Giscard d'Estaing (Baudin et Ménard), le secrétaire général du M.R.P., Fontanot, et le président du groupe M.R.P. au Sénat, Lecanuet.

Si les leaders M.R.P., radicaux et indépendants comme Pflimlin, Maurice Faure, Camille Laurens et Antoine Pinay, n'ont pas directement participé à la constitution du comité, il est à peu près certain qu'ils

lui ont donné leur bénédiction et qu'ils mènent l'affaire avec intérêt. Par les noms cités, il est facile de déceler l'orientation politique de l'entreprise : c'est une tentative pour regrouper quelques forcés du centre, une opposition libérale à la politique gaulliste qui hésite à devenir comme une opposition au régime lui-même.

Mais ce qui offre quelque intérêt à l'affaire, c'est qu'elle conduit aux deux observations suivantes :

D'abord, la S.F.I.O., s'est bornée à envoyer un simple « observateur ». La leçon des élections n'est pas oubliée. Les mésaventures du « cartel des non », les remous provoqués dans les rangs de la S.F.I.O. incitent ses dirigeants à la prudence, même

si quelque nostalgie des alliances avec le centre et les modérés demeure chez certains d'entre eux.

On constate ensuite que, très fidèle à ses traditions, le parti radical s'attache à garder des contacts de tous les côtés. Dans la période qui a immédiatement suivi les élections, il a plutôt donné l'impression qu'il cherchait à consolider ses liens avec la S.F.I.O. Aujourd'hui, il s'efforce de maintenir des contacts de l'autre côté. Centre droit ou centre gauche ? Selon la direction du vent.

Mais il paraît bien douteux que ce comité de liaison soit apte à faire lever une grande bourrasque. Il est surtout un regroupement de ceux qui ont été le plus durement atteints par les succès gaullistes de l'année dernière.

Le problème le plus intéressant que posent de telles initiatives est celui de savoir si elles présentent un caractère assez séduisant pour tenter la S.F.I.O. et la ramener vers d'anciens alliés dont l'éclatement du cartel des non lui avait fait sentir la faiblesse.

Pierre Luguët.

### LE BUREAU NATIONAL DU P. S. U.

Le Bureau National désigné par le C.P.N. le 21 avril a procédé à la répartition suivante de ses tâches :

Secrétaire national : Edouard Depreux ;  
Trésorier : Maurice Klein ;  
Direction de « Tribune Socialiste » : Robert Verdier. Secréariat administratif : Jean Popereu, Jean Verlhac ; Secrétariat

du service de presse et publications : Jean-Marie Vincent. Entreprises : Maurice Combes et Marcel Pennetier ; Jeunes : Marc Heurgon ; Formation : Manuel Bridier ; Action pour la paix : Claude Bourdet ; Relations internationales : Gilles Martinet ; Action municipale et locale : Henri Longeot ; Propagande : Marcel Favre-Bleibtreu.

L'exécution de

## JULIAN GRIMAU

**M**ERCREDI 24 avril, Madame Grimau, malgré son immense douleur, a tenu à donner une conférence de presse.

Cette conférence avait un double but, Mme Grimau tenait d'abord à remercier les Parisiens qui la veille, avaient en si grand nombre manifesté leur colère et leur horreur à l'égard du régime franquiste.

Ensuite les avocats de Julian Grimau, présents au procès de Madrid, tenaient à donner des détails sur ce procès. Il s'agissait de MM. Charles Ledermann, Gavin Freeman, Fausto Tarsitano. Ce sont leurs réponses aux questions des journalistes que nous reproduisons ici.

**Q.** — Julian Grimau a-t-il été torturé pendant son interrogatoire ?

**R.** — C'est une quasi-certitude, sinon même une certitude absolue : Julian Grimau l'a déclaré au cours du procès et je dois indiquer que ses juges militaires qui font si peu de cas des procédures civiles, ont été à ce moment-là si embarrassés qu'il l'ont interrompu en disant : « Mais ça c'est une affaire civile, avez-vous porté plainte ? Cela ne nous intéresse pas ici ». Ce que nous savons aussi c'est que Grimau a été défenestré d'une hauteur de six mètres, parce que la police, croyait ainsi faire disparaître la preuve des sévices qu'il avait subis, vous comprendrez que nous ne puissions ici en dire plus ; mais nous tenons à affirmer avec force, que Julian Grimau, arrêté par la police spéciale d'Espagne, emmené au quartier général de cette police a été torturé avant d'être jeté par la fenêtre.

**Q.** — Pouvez-vous nous donner des précisions sur ce tribunal sommaire qui a jugé Julian Grimau ?

**R.** — C'est en vertu d'une procédure extraordinaire, que des procès comme ceux intentés à J. Grimau se sont déroulés, c'est en particulier à partir d'une loi du 21 septembre 1960 que cette procédure dite « sommaire », mais en fait plus que sommaire a été appliquée ; c'est un juge militaire toujours le même d'ailleurs, qui est chargé de procéder à l'instruction, si l'on peut l'appeler ainsi car cette instruction peut durer quelques heures seulement, en ce qui concerne Julian Grimau elle a été bâclée en 48 heures. A l'occasion de ces procès, l'accusé n'a pas le libre choix de l'avocat, c'est un militaire de carrière qui lui est imposé comme défenseur,

Vient d'être éditée cette affiche, bicolore, 1/2 colombier :

### Contre la politique militaire du gaullisme

Le budget militaire, avoué et camouflé, représente 30 % de celui de la nation. Ce qui entraîne :

Blocage des salaires

Réquisitions

Inflation

et hausse du coût de la vie

La « Force de Frappe », politique d'orgueil nationaliste, a été exigée et obtenue par la caste militaire.

Le peuple français, lui, réclame une armée contrôlée par le peuple, et une politique active en faveur du désarmement.

Le P.S.U. vous appelle à lutter :

Contre la bombe gaulliste et toutes les autres,

Pour la désatomisation de l'Europe,

Contre les pactes militaires,

Pour le désengagement,

CONTRE

UNE POLITIQUE MILITARISTE ET ANTISOCIALE

Action unie des travailleurs en France et en Europe

Prix : 0,12 F l'affiche. C.C.P.

58-26-65. Payer à la commande :

54, boul. Garibaldi, Paris-15<sup>e</sup>.

# Les tribunaux espagnols vivent toujours à l'heure du fascisme

il n'est pas nécessaire que ce militaire soit un juriste.

Nous devons d'ailleurs dire, que partis pour voir l'accusé comme avocats de Madame Grimau nous n'avons pas été autorisés à lui parler, nous n'avons pas eu de droits d'entrée spéciaux dans la salle du tribunal ; il nous a fallu nous battre pour entrer car il y avait beaucoup de monde. Julian Grimau, encadré par deux

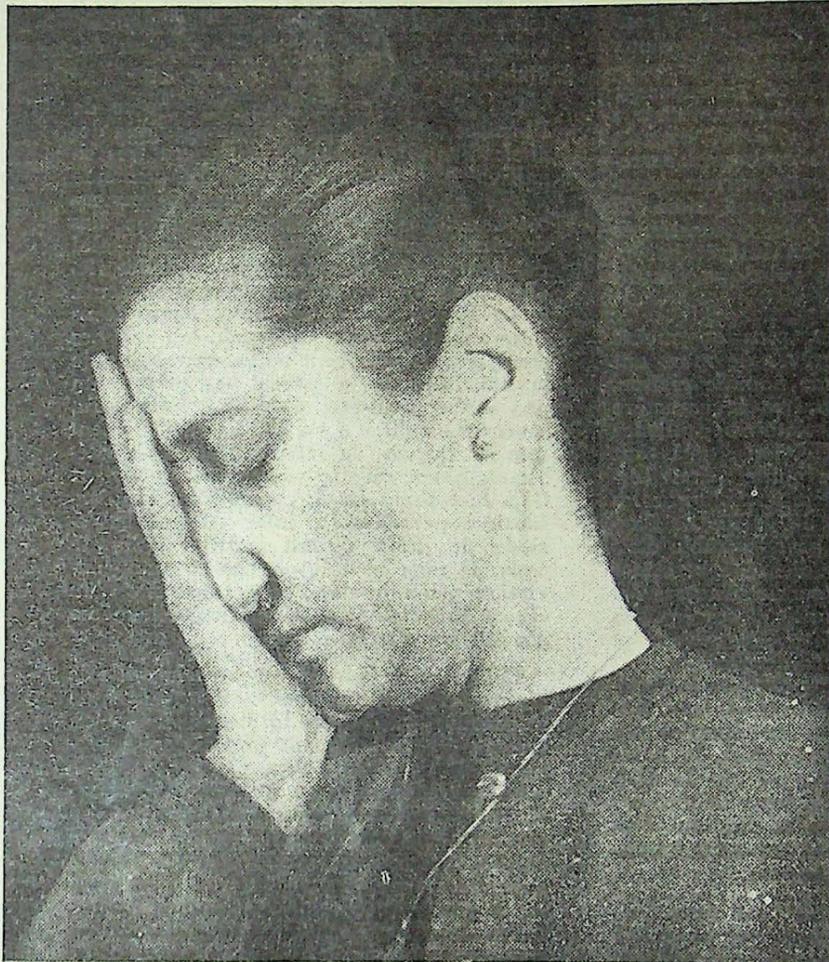
voir, nous pouvons seulement vous donner les sentences rendues par le Conseil de guerre de janvier 1958 à octobre 1962, c'est-à-dire à peu près 5 ans. J'entends les sentences connues, car la presse espagnole ne dit jamais rien des procès politiques. Les condamnations sont :

4 peines de mort, une à 30 ans de prison, 2 à 25 ans, 9 à 20 ans, 3 à 18 ans, 19 à 15 ans, 81 à des peines al-

che faite au nom du gouvernement ou bien une démarche privée ? nous ne le savons pas.

Ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous avons vu l'ambassadeur français à Madrid le lendemain du procès et comme nous lui demandions d'intervenir pour la grâce, il a répondu qu'il ne pouvait pas faire de démarches officielles, mais qu'au cours des conversations qu'il devait avoir, il ferait état de l'émotion ressentie en France à l'annonce du verdict. Nous devons ajouter que notre ambassadeur pensait qu'il était impossible que le général Franco pût procéder à l'exécution.

Avant d'en terminer, il nous semble bon de reprendre un passage du



(Arip.)

« Devant la conscience universelle » (Mme Julian Grimau, lors de sa conférence de presse à Paris).

geindarmes et qui tournait le dos au public, a été prévenu que nous étions là, mais il ne nous a vus qu'en se retournant furtivement de temps à autre.

La procédure est tellement rapide et le souci du gouvernement espagnol tellement évident de ne pas permettre qu'on sache qu'il va y avoir un procès politique, que l'accusé et son avocat ne sont prévenus que quelques heures seulement avant le début des débats. Il n'y a pas d'exemple que ces procès où l'on demande la tête d'un homme pour des motifs politiques, durent plus d'une matinée, le procès de Grimau a duré en tout et pour tout quatre heures. Les faits reprochés à l'accusé, qui remontaient à plus de 25 ans, n'ont pas donné lieu à l'audition de témoins ; c'est par des dépositions écrites que l'on a condamné Grimau, des dépositions écrites qui n'étaient pas directes, mais qui émanaient, paraît-il, de gens qui auraient vu les prétendues victimes.

Contre les décisions rendues par ces conseils de guerre, il n'y a pas de recours possible. La décision doit être contresignée par le capitaine-général de Madrid ; c'est lui qui a la possibilité de demander que l'on refasse le procès pour vice de forme. Inutile de vous dire que cela n'arrive pratiquement jamais.

Le militaire défenseur de notre ami Julian Grimau, a, après la sentence, déposé une requête d'appel et un recours en grâce. Nous savons que le capitaine général de Madrid n'a pas jugé bon de les examiner et qu'il a très rapidement contresigné la condamnation.

**Q.** — Combien y a-t-il eu de condamnations politiques prononcées par les tribunaux espagnols ?

**R.** — Cela est très difficile à sa-

lant de 15 à 10 ans, 476 à des peines allant de 9 ans à 6 mois.

J'ajoute qu'en mars 1963, des jeunes gens de 13 à 22 ans accusés uniquement de délits politiques, c'est-à-dire de reconstitution de groupements d'opposition politique ont été condamnés à 12 ans de prison.

Nous voulons parler maintenant de notre collègue espagnol, l'avocat civil Rodriguez Armada, qui, bien que s'étant occupé sur le plan civil des procédures concernant Julian Grimau, n'a pas été autorisé à intervenir au procès. Cet avocat a montré un courage extraordinaire et sa vie aujourd'hui est en danger, nous avons appris qu'il avait été l'objet d'un attentat, et nous profitons de ce que la presse est ici réunie pour lancer un avertissement, si quelque chose arrivait à Armada, la responsabilité en incomberait au gouvernement espagnol.

**Q.** — Quelle a été la réaction de la salle à l'énoncé du verdict ?

**R.** — Il n'y a pas eu de réaction à l'annonce du verdict pour la bonne raison que l'on n'annonce pas le verdict dans la salle ; à la fin de l'audience le tribunal s'est retiré et nous avons demandé : « Quand la décision sera-t-elle rendue » et la réponse a été : « peut-être aujourd'hui ou demain, ou dans trois jours » et dans ces conditions il n'y avait pas de réaction possible dans la salle, c'est ce que cherche d'ailleurs le gouvernement.

**Q.** — Le gouvernement français a-t-il tenté une démarche auprès de Franco pour obtenir la grâce de Julian Grimau ?

**R.** — Il n'y a rien eu d'officiel, nous le savons ; il semble cependant que officieusement une démarche ait été faite de la part d'un membre du cabinet français. Était-ce une démar-

## ALERTE !

En Espagne franquiste, trois jeunes Français ont été arrêtés arbitrairement et torturés.

ALAIN PECUNIA

GUY BATOUX

BERNARD FERRY

sont les dernières victimes de la violence fasciste.

Ne tolérons pas d'autres victimes !

Toutes les organisations ouvrières et démocratiques doivent organiser une campagne de solidarité pour obtenir leur libération. Ils vont passer bientôt devant un tribunal militaire. Il ne faut pas les laisser seuls.

Un comité de soutien est en voie de constitution.

Renseignements : J.S.U., 8, rue Henner, Paris-9<sup>e</sup>.

message que Mme Grimau a adressé à la presse. Il faut ajouter que Mme Grimau pleurait, et que beaucoup de gens dans la salle eux aussi pleuraient.

« Un quart de siècle après la guerre d'Espagne, quand tous les Espagnols — peu importe de quel côté ils aient lutté — désirent ardemment que soit établi en Espagne un régime de tolérance et de paix, le général Franco défie la conscience nationale et universelle en poursuivant une politique de guerre civile.

Ce qu'ils ont fait à mon mari est monstrueux. Ils l'ont accusé, jugé et condamné sans la moindre garantie juridique, parce qu'il était un communiste, un démocrate espagnol.

C'est la deuxième victime que le franquisme a faite dans ma famille. Au début de la guerre civile, mon père, parce qu'il était un simple militant du Parti Socialiste Espagnol, fut également fusillé, sans même passer devant les tribunaux, à Saragosse.

En face de l'irréparable, je veux exprimer, devant la conscience universelle, ce qui est aujourd'hui mon vœu le plus profond, celui aussi de ma mère et de mes filles :

Que le sang versé par Julian Grimau soit le dernier ! Que le général Franco soit mis au ban de la société civilisée !

Mon plus ardent désir est qu'en Espagne règne la paix, que mon pays puisse vivre sous un régime démocratique.

Je ne veux pas que d'autres mères, d'autres épouses et d'autres enfants aient à souffrir ce que nous souffrons en ces moments. »

Michel Joch.

Enseignants, étudiants, parents... !  
lisez le numéro spécial de  
**PERSPECTIVES SOCIALISTES**  
consacré à  
« RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT,  
LAICITÉ D'AUJOURD'HUI »  
46, 54, Bd Garibaldi, Paris-15<sup>e</sup>

# Le droit de grève en Europe

**L**ES récents combats sociaux en France ont en général retenu toute l'attention des militants politiques et syndicaux, ce qui a eu pour résultat de faire passer tout à fait à l'arrière-plan l'actualité sociale dans les autres pays d'Europe. Pourtant, celle-ci n'est pas sans intérêt et montre en tout cas d'étonnants parallélismes avec ce qui se passe en France. Dans un contexte général de tassement de l'expansion économique ou de début de pression inflationniste, les gouvernants ou les milieux de la grande industrie s'efforcent en effet de limiter les possibilités d'action syndicale, soit en réglementant le droit de grève, soit en édictant des règlements plus draconiens sur le maintien de l'ordre.

## • Italie : Interprétation restrictive

En Italie, la Cour constitutionnelle a prononcé une sentence en date du 28 décembre 1962 qui donne une interprétation restrictive de l'article 40 de la Constitution et proscriit la grève politique en s'appuyant sur des articles du Code pénal mis en vigueur sous le fascisme.

Désormais, seule la grève « économique » est légale, et il est fort possible que certaines des nouvelles formes de lutte du mouvement ouvrier italien (grèves pour l'extension des pouvoirs et des droits syndicaux) tombent sous le coup de la répression.

Dans l'immédiat, le danger ne semble pas trop menaçant, mais il suffirait d'une détérioration des rapports de force en faveur de la droite à l'intérieur de l'actuelle coalition de centre-gauche pour que cette sentence trouve assez rapidement un vaste champ d'application.

## • Allemagne : Etat d'urgence

En Allemagne, la situation se présente encore plus mal. Plusieurs Projets de loi sur l'état d'urgence qui mettraient pratiquement toutes les libertés, et particulièrement les libertés syndicales à la merci de l'exécutif, sont en voie d'être adoptés.

Or, malgré l'hostilité des syndicats qui, lors de leur dernier congrès se sont prononcés à une majorité des 2/3 contre toute législation allant dans ce sens, le parti social-démocrate est de-

venu un des plus chauds partisans des lois sur l'état d'urgence. Il semble donc à peu près certain que d'ici quelques mois, le mouvement ouvrier se trouvera devant le fait accompli, à moins d'une vague de grèves de protestation bien improbable.

## • Belgique : Maintien de l'ordre

En Belgique, où les syndicats et les socialistes wallons sont très combatifs, la situation reste ouverte, mais elle est néanmoins grosse de dangers. La direction du parti socialiste belge, poussée par ses alliés gouvernementaux du parti social-chrétien, s'est déclarée en faveur d'une nouvelle réglementation sur le maintien de l'ordre, malgré l'indignation des travailleurs wallons qui sont souvent entrés en grève.

Après des combats d'amendement et de procédure menés par les parlementaires de la gauche socialiste, certains projets de loi dangereux restent encore en lice ; le projet 420 qui permet la punition collective des piquets de grève actifs ; le projet 424 qui condamne sévèrement toute forme d'entrave à la circulation ;

le projet 421 qui permet la réquisition de la police communale par le gouverneur de la province (équivalent du préfet) ; le projet 422 qui rend possible la réquisition des grévistes.

Le Sénat, il est vrai, n'a pas encore adopté ces projets, et il n'est pas impossible que des amendements puissent les vider de leur contenu. Toutefois, il semble bien que c'est de la résistance des syndicats où les adversaires des projets sont en passe de gagner la majorité, que pourra venir l'impulsion décisive pour l'échec.

Dans ce contexte général, l'échec du pouvoir gaulliste sur le droit de réquisition, représente certainement une aide objective pour les travailleurs des autres pays. En même temps, nous devons nous rendre compte que le résultat de la lutte en Italie, en Belgique et en Allemagne aura ses répercussions en France, en incitant ou non nos gouvernants à poursuivre leurs efforts pour réglementer le droit de grève. La concertation entre les travailleurs et leurs organisations au-dessus des frontières est plus que jamais nécessaire. Les syndicats patronaux l'ont déjà compris, eux.

Pierre Gautier

# SAINT-NAZAIRE : un front de travailleurs unis à Sud-Aviation

De notre correspondant à St-Nazaire Denyse Franck

**J**ENTRE chez mon camarade. Il vit avec sa femme et ses 4 enfants dans deux pièces sans eau. Loyer : 60 F.

Il travaille à Sud-Aviation comme fraiseur et est délégué C.G.T.

Notre conversation s'engage naturellement sur les actions revendicatives actuelles.

Où en êtes-vous ?

— Au point mort actuellement.

La direction accepterait à la rigueur de nous accorder la 4<sup>e</sup> semaine de congés payés, mais en nous supprimant les jours de congés d'ancienneté, ce qui est inacceptable. Par exemple, je travaille depuis 9 ans à Sud-Aviation et j'ai de ce fait droit à 4 jours d'ancienneté que je peux prendre quand je veux en dehors de la période des vacances, ce qui est appréciable.

Une autre de nos revendications, en dehors de l'augmentation générale des salaires, serait la possibilité pour davantage d'horaires de passer mensuels, principalement pour les ouvriers ayant dépassé la cinquantaine, car les mensuels touchent une retraite plus importante que les horaires.

La défense du droit syndical à l'intérieur de l'entreprise est naturellement pour nous également très importante. Nous n'avons pas par exemple actuellement la possibilité d'afficher à l'intérieur de l'usine un mot d'ordre syndical, et quand nous distribuons des tracts, nous devons le faire d'une façon clandestine. De plus, la direction cherche à contraindre le travail des délégués en les déplaçant comme des pions sur un échiquier.

## Des grèves par secteurs

Comment s'organisent vos grèves revendicatives ?

— Ce sont des grèves par secteurs. Nous faisons jusqu'à 14 sorties par jour, ce qui affole la direction. Elle va voir dans un atelier, les travail-

leurs sont à leurs machines, dans le second, par contre, ils sont sortis. 1/2 heure se passe, la direction retourne dans les deux ateliers, cette fois-ci ce sont les premiers qui sont sortis et ce sont les seconds qui sont là, et cela désorganise tout le travail à la chaîne. A Nantes, à l'usine de Bouguenais, l'action est encore plus dure car c'est la grève sur le tas. Les travailleurs jouent aux cartes à côté de leurs machines.

Que pensez-vous des menaces de lock-out de la direction ?

— Oui, nous avons reçu une lettre individuelle d'avertissement, mais je n'y crois pas beaucoup, car il se serait déjà produit. Le carnet de commandes est trop rempli pour ce faire.

Mais si vous obtenez cette augmentation, changera-t-elle beaucoup la condition des travailleurs ?

— Non, car l'augmentation de la vie suivra aussitôt. Pour qu'il en soit autrement il faudrait que l'Etat consente des détaxes, quitte pour le gouvernement à comprimer ses dépenses improductives, en particulier celle de la bombe atomique, et changer toutes les structures.

La reconversion s'est mieux faite je crois à Sud-Aviation qu'aux Chantiers de l'Atlantique ?

— Oui, à part les Caravelles et des pièces d'avions pour les Vautours et d'autres avions, nous faisons maintenant des Caravanes. Mais si cette nouvelle production a empêché des licenciements, elle n'a que peu créé de nouveaux emplois.

Etes-vous d'accord avec notre camarade C.F.T.C. qui est contre les 3/8 si nuisibles à la santé des travailleurs et qui les empêche d'avoir une vie familiale et sociale normale ?

— Oui. La direction veut encore imposer à 210 ouvriers nouveaux les 3/8. Or, tous ne supportent pas ce

rythme de travail. Un copain est depuis deux mois en congé maladie de ce fait. Si ce travail est refusé, on est rétrogradé et le salaire s'en ressent.

Pour ma part, j'aurai d'autres revendications à formuler. Le contre-maître me fait faire souvent du travail au-dessus de ma qualification, donc que je suis capable de faire sans que je puisse obtenir d'entrer dans cette catégorie supérieure, et beaucoup de mes camarades sont dans ce cas. A travail donné devrait effectivement correspondre salaire équivalent. Or, il est très difficile de passer à un échelon supérieur à Sud-Aviation.

## Je veux rester libre

Je crois que Sud-Aviation ne loue pas de maisons à ses ouvriers mais leur vend un terrain et leur accorde un prêt ?

— C'est exact. Un terrain en cité et un prêt de 600 F.

Pourquoi n'en profitez-vous pas ?

— Pour ne pas être lié à Sud-Aviation. Si un jour je voulais quitter la boîte et si j'avais à ce moment-là des dettes envers elle, je devrais obligatoirement indiquer où désormais j'irai travailler, et un dossier suivrait. De plus, si j'avais fait construire sur le terrain de Sud-Aviation et que je quitte Saint-Nazaire, j'aurais des difficultés à vendre cette maison. Je veux rester libre.

Quel est le climat dans l'atelier et les rapports avec les délégués des autres syndicats ? Vous faites ensemble des piquets de grève pour empêcher les travailleurs de faire des heures supplémentaires afin d'appuyer vos revendications ?

— Oui, et du reste nous ne rencontrons pas de difficultés, le front des travailleurs est très uni.

## ECHOS DES ENTREPRISES

### Contre les licenciements : Semaine de 40 heures, Augmentation des salaires

Dans quelques mois, si nous ne faisons pas le nécessaire d'ici là pour qu'il en soit autrement, un certain nombre d'entre nous vont être licenciés et peut-être, dans les conditions économiques qui existeront à ce moment-là, auront-ils de la peine à retrouver du travail.

La limitation de la production (dans le cadre des accords du Marché commun) et l'accroissement de la productivité sont les causes de cette situation. En régime capitaliste, outre que cet accroissement est obtenu souvent par accélération du rythme du travail, il est fait au bénéfice exclusif des capitalistes et au détriment des travailleurs.

En 1953, la production navale était de 195.000 tonneaux, pour un effectif de 39.464 travailleurs, soit 4,9 tonneaux par travailleur.

En 1961, la production était de 480.000 tonneaux pour un effectif de 35.000 travailleurs, soit 13,71 tonneaux par travailleur.

Dans ces conditions, les profits capitalistes ont considérablement augmenté. Par contre, notre pouvoir d'achat a diminué.

Naturellement, en tant que socialistes, nous pensons que seule la « reconversion » du système capitaliste en système socialiste pourra donner une solution définitive et véritablement progressiste au problème.

Mais d'ici là, en travaillant pour cela, nous n'avons pas à nous laisser piéner outre mesure.

Nous devons guetter le moment opportun pour exiger l'application de la semaine de 40 heures, non seulement sans diminution de salaire, mais encore avec une augmentation de salaire substantielle.

(De L'Étincelle des Chantiers de Normandie, Rouen.)

## Si tu veux la bombe A renonce aux 40 heures

Bandeau 20 x 50  
Prix: 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65

Payer à la commande :  
54, boulevard Garibaldi, Paris.

# Les conséquences politiques,

# "UNE PERCÉE A É

# C'EST AUX PARTIS

**D**ANS le monde ouvrier et syndical, et même dans l'ensemble du pays, on s'interroge sur les conséquences de la grève des mineurs, événement qui aura marqué la V<sup>e</sup> République. Aussi, « T. S. » a demandé à plusieurs journalistes spécialisés dans les problèmes économiques et sociaux de participer à une « table ronde » sur les résultats de la grève des mineurs, des points de vue économique, social, politique, le but étant de nous aider à définir les perspectives devant lesquelles nous nous trouvons désormais placés. Étaient réunis à cette occasion : MM. Libert, chef d'un service social d'une agence de presse, Rungis, journaliste économique, Chester, rédacteur en chef d'un hebdomadaire économique et social, ainsi que nos collaborateurs Maurice Combes et Jean-Marie Vincent.

de prestige. Toute la profession est inquiète pour son avenir. C'est ce qui explique, sans aucun doute, l'attitude des cadres et des ingénieurs dans ce conflit. C'est un aspect très important du problème, car l'évolution technique peut provoquer, dans d'autres branches, des conflits analogues. Aujourd'hui le pétrole fait la chasse au charbon. Demain, l'atome chassera le pétrole. Mais dans les industries mécaniques, on peut prévoir que des ouvriers qualifiés, des dessinateurs, des ingénieurs seront chassés par l'électronique. Nous sommes dans une période de mutation. Ce n'est pas entièrement nouveau. Les canuts de Lyon ont connu les mêmes problèmes, à leur façon. Mais aujourd'hui les transformations sont plus rapides.

## Une inflation modérée

**M. Rungis.** — En ce qui concerne les résultats de la grève, il faut dire que si elle a apporté des satisfactions non négligeables aux mineurs sur le plan des salaires et des congés payés, les « gueules noires » ne sont pas les principaux bénéficiaires du mouvement. Pour l'année 1963, l'augmentation des salaires des mineurs sera à peu près annulée par les pertes subies du fait de la grève. Ce n'est qu'à partir de 1964 que cette augmentation se fera pleinement sentir.

Par contre, les cheminots, les agents de la R.A.T.P., les gaziers et électriciens bénéficieront en moyenne pour cette année, en raison de la grève des mineurs, de plusieurs dizaines de milliers d'anciens francs d'augmentation supplémentaire, alors qu'ils n'ont fait eux-mêmes que de petits mouvements. Les fonctionnaires en ont profité aussi, bien qu'il n'y ait pas eu d'accord entre les syndicats et le gouvernement.

En déclenchant une revalorisation de la fonction publique, les mineurs, les cheminots et les gaziers-électriciens ont procuré... aux militaires et aux C.R.S. une augmentation des basses soldes, puisque les traitements de l'armée évoluent en même temps que ceux de l'ensemble de la fonction publique. Sont d'ailleurs également liés à ceux-ci (par un « rapport constant » fameux) les pensions et retraites des anciens combattants et autres victimes de la guerre. En fait, les mineurs ont tiré les marrons du feu pour l'ensemble du secteur public qui bénéficie pour 1963 et 1964 d'environ 400 milliards d'anciens francs d'augmentation supplémentaire. Tout le monde sort gagnant de l'aventure.

Le principe de l'indexation des salaires du secteur public sur ceux du secteur privé a été reconnu par le gouvernement dans sa lettre aux « Sages » et dans les consignes qu'il a données aux directeurs des entreprises nationalisées, en particulier au directeur des Charbonnages.

On peut penser toutefois que le problème d'une indexation véritable demeurera posé, du fait que par contagion il y aura une accélération des hausses dans le secteur privé (hausses favorisées par le plein emploi).

**M. Libert.** — Mon sentiment est aussi que la grève des mineurs a profité beaucoup plus aux autres catégories de salariés qu'aux mineurs eux-mêmes. Elle a profité aux travailleurs du secteur public qui, d'ailleurs, sauf circonstances exceptionnelles, ne seront plus menacés par la réquisition.

D'autre part, ce sont les mineurs qui par leur grève ont arraché la quatrième semaine de congés payés à des millions de travailleurs du secteur public. Sans leur grève, beaucoup d'entre eux auraient attendu encore un an, sinon plus. Les patrons ont eu peur d'une généralisation des mouvements. Significatif est à cet égard l'accord conclu au début de la grève des mineurs dans un secteur comme le textile où régnait une agitation inusitée. Significatif également est le fait que la quatrième semaine ait été accordée dans la métallurgie parisienne, alors que le patronat de cette branche voulait se limiter à trois jours supplémentaires pour 1963.

**M. Chester.** — Le patronat de la chimie avait déjà rompu la solidarité avec celui des autres corporations en accordant la quatrième semaine.

**M. Rungis.** — Il ne faut pas oublier cependant que le pouvoir a des possibilités de revanche sur le plan économique et sur le plan politique. Il peut augmenter les impôts sur les objets de consommation courante et les tarifs des entreprises nationalisées, augmentations qui, en provoquant la hausse des prix, tendraient à remettre en cause les avantages obtenus par les salariés. Il nous faut donc mener la bataille contre l'inflation et contre la force de frappe.

**M. Chester.** — Je ne suis pas entièrement d'accord avec Rungis. Si la hausse des prix peut en effet grignoter les avantages obtenus, les mesures gouvernementales peuvent aussi être étalées dans le temps de façon à en atténuer les effets.

**M. J.-M. Vincent.** — On peut prévoir qu'il y aura une inflation modérée et que le problème des rémunérations dans le secteur public demeurera posé.

## Le willayisme des fédérations syndicales

**M. Chester.** — Ce n'est donc qu'une victoire relative. On peut penser aussi que, compte tenu des propositions gouvernementales, les fédérations syndicales de mineurs auraient pu mettre fin à la grève dix jours plus tôt.

**M. Rungis.** — Les mineurs ont perdu entre le 24 mars, date des premiers pourparlers, et le 5 avril, date de la reprise du travail, 65 millions de salaires et cela pour un gain de 34 millions, correspondant à l'octroi de la prime de 20 F et à l'allongement des congés payés. Le bilan de ces quinze jours de grève supplémentaires est donc négatif.

**M. Combes.** — On peut justifier la prolongation de la grève par le fait que le gouvernement s'est refusé le 24 mars à une discussion véritable. Il a formulé des propositions. C'était à prendre ou à laisser.

**M. Rungis.** — En effet, au moment des premières discussions, le gouvernement s'est drapé dans sa dignité, alors que la seconde fois il a laissé une certaine marge de manœuvre aux dirigeants des Charbonnages, il a permis par des suspensions de séance que soient faites des propositions nouvelles.

Peut-être aurait-il fallu d'autre part que les fédérations de mineurs fournissent de meilleures explications à leurs mandants sur les possibilités de faire capituler le gouvernement, le mettant en présence des choix à faire. Prolonger la grève d'une semaine impliquait la certitude (en tout cas l'espérance, sérieuse) de pouvoir gagner au moment de l'accord 32 millions de plus, soit l'équivalent d'environ 2 % en 1963 (ces 2 % s'appliquant en effet à une fraction de l'année).

Les dirigeants des syndicats, unanimes, ont estimé que c'était courir un risque excessif. Il serait bien léger de le leur reprocher quand on constate la perte subie dans les quinze derniers jours de grève. Il est peut-être plus romantique d'imaginer des grèves générales, ou des grèves illimitées ; il est plus réaliste de parler le langage des chiffres et de se souvenir que ce ne sont pas avec des idées générales que les femmes des mineurs font leur marché.

**M. Libert.** — Il nous faut dire ce que pensent beaucoup de syndicalistes (quelle que soit leur appartenance) : à savoir que la grève des mineurs était « payante » le 24 mars mais que les dix jours de grève qui ont suivi n'ont, pratiquement, rien apporté sur le plan des salaires. Je crois que s'il n'y avait eu qu'un seul syndicat, l'accord aurait été signé le 24 mars. Ce qui est certain, c'est que les mineurs qui ont protesté contre l'accord du 3 avril ont tous exprimé le sentiment que les 10 jours de grève supplémentaires n'avaient rien apporté de concret. Sans doute, un bon nombre d'entre eux tiraient la conclusion qu'il fallait continuer. Je ne crois pas qu'ils aient envisagé sérieusement cette perspective.

**L**A grève des mineurs est maintenant terminée. Cependant, des désaccords subsistent. Il semble donc bon de faire le point.

**M. Chester.** — Avant de parler des conséquences, je crois qu'il serait utile de dire quelques mots sur les causes de la grève des mineurs, sur la façon dont la grève a démarré, sur les divergences qui existaient à l'origine entre les organisations syndicales, la C.G.T., en particulier, ayant eu au début du mouvement une attitude très prudente concrétisée par un ordre de grève de 48 heures.

**M. Rungis.** — En effet, alors que la C.G.T. et F.O. avaient lancé au mois de janvier une grève du zèle, la C.F.T.C., considérant celle-ci comme inefficace, préconisait déjà un mouvement de durée illimitée. C'est cette position qu'elle avait adoptée le 1<sup>er</sup> mars, ainsi que F.O., les pourparlers avec le gouvernement ayant échoué.

Il est évident, d'autre part, que la réquisition a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase.

**M. Combes.** — L'amélioration des conditions climatiques a aussi créé les conditions favorables à une grève illimitée.

**M. Libert.** — Tout cela est vrai, mais il faut remonter aux causes profondes du mouvement. Bien entendu, on retrouve des causes classiques, c'est-à-dire l'insuffisance des salaires et le mécontentement qui en découle. Mais en ce qui concerne les mineurs, le sentiment d'amertume résultant du fait que le charbon est, comme source d'énergie, en perte de vitesse, semble avoir joué un rôle important. Toute la profession minière, du sommet à la base, souffre de cette perte

# ÉTÉ FAITE PAR LES SYNDICATS :

# POLITIQUES DE L'EXPLOITER "

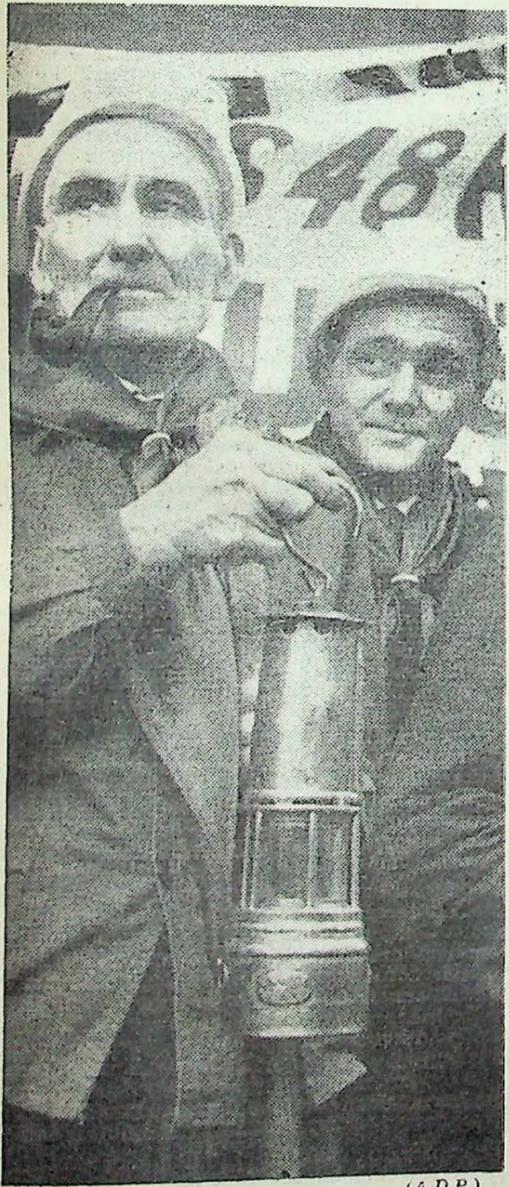


## PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA TABLE RONDE ORGANISÉE PAR TRIBUNE

**M. Combes.** — Les longues grèves, les grèves de plusieurs semaines, engendrent toujours à la base un phénomène de jusqu'au-boutisme. Alors que les jeux sont faits, une partie des grévistes veut poursuivre le mouvement. Je l'ai observé à la S.N.C.F. en août 1953.

**M. Libert.** — Oui, il y a toujours un moment où la lassitude s'empare d'un certain nombre de grévistes, alors que s'opère au contraire chez d'autres un durcissement.

Les dirigeants syndicaux avaient raison, à mon sens, de mettre un terme à la grève. Autrement, ils risquaient la débandade. La réflexion d'un mineur : *Le jour où le travail a*



(A.D.P.)

**On ne songe déjà plus à « casser » les syndicats.**

repris à Lacq, j'ai senti que c'était foutu, mérite d'être prise en considération. Car la seule grève susceptible effectivement de soutenir les mineurs c'était celle de Lacq.

La grève générale était impossible faute de perspectives politiques. D'ailleurs, les dirigeants des fédérations de mineurs que j'ai rencontrés ne demandaient pas que les autres corporations se mettent en grève. « Ce qu'on a besoin, disent-ils, c'est de vos sous. » On a même été jusqu'à dire, en ce qui concerne les grèves de l'E.D.F., qu'elles avaient nuit au succès d'une journée revendicative dans la métallurgie.

**M. Chester.** — Si la grève avait continué après de 4 avril, elle se serait poursuivie dans des conditions différentes. Il y aurait eu une politisation accrue.

Ce qu'il y a de sûr, c'est que la grève est une victoire sur le plan comptable. D'autre

part, il n'est plus question de briser les syndicats. La fraction « ultra » des gaullistes n'a pas eu gain de cause sur ce point.

Cependant, il n'y a pas eu de conclusion du mouvement au niveau confédéral. On assiste dans les syndicats au développement de l'esprit catégoriel.

**M. Rungis.** — Il y a eu à l'occasion de la grève des mineurs un manque de solidarité interprofessionnelle. Par contre, les résultats obtenus sur le plan de la fonction publique vont stimuler l'action revendicative dans le secteur privé.

En tant que militants socialistes, nous ne pouvons que déplorer les conséquences néfastes qu'engendrent pour le mouvement ouvrier l'atomisation, la catégorisation des syndicats. Il y a un willayisme des fédérations syndicales.

### Nécessité du front socialiste

**M. Libert.** — Sur les conséquences politiques qui sont peut-être les plus importantes, il y aurait beaucoup à dire. Il faut tout d'abord souligner qu'on ne songe plus à « casser » les syndicats et que la réquisition a été mise en échec, alors qu'il s'agissait d'une pratique de plus en plus répandue.

Mais je voudrais revenir à l'origine de la grève. J'ignore — et à mon avis il serait extrêmement intéressant de répondre à cette question — qui a véritablement lancé en Lorraine le mot d'ordre : « Restez chez vous ». A mon avis, ce n'est aucune des directions syndicales. Dans tous les cas, il convient de souligner que ce sont les mineurs lorrains qui ont donné au conflit, à son départ, le caractère d'une lutte résolue. Or, les mineurs lorrains, dans leurs grande majorité, et tout le monde le sait, ont voté gaulliste.

Cette remarque a déjà été faite, mais il faut y revenir. En effet, cela signifie qu'à l'origine, les ouvriers les plus résolus se sont engagés dans une lutte qui n'avait aucun caractère politique. On pourrait dire que les mineurs lorrains ont réagi un peu à la façon des ouvriers américains, capables de se lancer dans des grèves très âpres sans mettre en cause, en quoi que ce soit, le régime capitaliste. En France il en a été différemment car, progressivement, les syndicats ont avancé — mais avec beaucoup de prudence en Lorraine — une critique politique du régime actuel.

**M. J.-M. Vincent.** — Ceci me paraît contestable. La manifestation de Metz, au cours de la deuxième semaine de grève, était très politisée, au moins au niveau des grévistes.

**M. Chester.** — Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les dirigeants syndicaux se sont engagés nettement sur le plan politique. Voir par exemple l'intervention de Memut, de F.O., contre la force de frappe. Mais le régime n'est guère sorti affaibli de cette épreuve. Il semble même qu'actuellement F.O. et la C.F.T.C. soient relativement favorables à une collaboration avec le pouvoir.

**M. J.-M. Vincent.** — Certes, il n'y a pas eu d'affaiblissement direct du régime, mais une baisse d'influence dans certains secteurs populaires et un début de prise de conscience des problèmes économiques, sensible notamment chez les cadres du secteur nationalisé. Il y a une mise en cause du IV<sup>e</sup> Plan, on s'interroge sur le rôle que doit jouer le secteur nationalisé pour lequel il n'existe pas de véritable coordination.

**M. Libert.** — Il y a bien une coordination qui est caractérisée par l'intervention du ministre des Finances et par la livraison de l'énergie à bon marché.

**M. J.-M. Vincent.** — C'est là une coordination plutôt négative. Il y a une mise en coupe réglée du secteur nationalisé par les intérêts privés.

**M. Chester.** — Vous ne pouvez à la fois réserver certaines tâches d'intérêt public aux entreprises nationales et les mettre en position concurrentielle.

**M. J.-M. Vincent.** — Je crois qu'on peut concilier à la fois les nécessités de l'expansion du secteur nationalisé et les servitudes qui lui incombent. Par exemple, du fait de la tutelle à laquelle elles sont soumises, les Houillères ne peuvent exploiter pratiquement les sous-produits du charbon et tirer parti des débouchés qu'offre la carbochimie. Ceci est anormal. Il n'y a pas non plus une véritable planification de la récession des Charbonnages qui est inéluctable.

Or, il y a une liaison entre le problème des structures et celui des débouchés politiques. Mais on comprend que les syndicats aient voulu éviter d'attaquer de front le pouvoir. A cet égard, il ne pouvait être question d'une grève générale.

**M. Combes.** — Le P.S.U. n'a d'ailleurs jamais lancé le mot d'ordre de grève générale.

**M. Chester.** — Ce n'est pas ce qu'ont dit les élus récemment démissionnaires du P.S.U.

**M. Combes.** — Suant et Bleuse n'ont pas eu l'honnêteté de se référer aux déclarations officielles.

S'il a pu y avoir des divergences d'appréciation sur les grèves entre les différentes tendances du Parti, personne n'a jamais parlé de grève générale ; Vincent peut le confirmer.

**M. J.-M. Vincent.** — Oui. Toutefois, les syndicats avaient pu développer et coordonner les mouvements qui ont eu lieu. Ils avaient pu revendiquer un accroissement de leurs pouvoirs à tous les niveaux, à commencer au niveau de l'entreprise, ainsi que l'ont fait les métallos italiens à l'occasion de grèves généralisées.

**M. Libert.** — Les syndicats de mineurs ont obtenu leur participation à une « table ronde » chargée de régler l'avenir de la profession.

**M. Rungis.** — La grève des mineurs aura une efficacité politique à terme. Elle a révélé l' inanité des slogans officiels. En dépit de ses prétentions, le gaullisme n'apparaît pas comme un régime social. Le camp des opposants s'en trouve renforcé.

Les syndicats ne sont pas morts, bien au contraire. Il leur faut cependant améliorer leur travail d'explication et faire un effort de démocratisation interne.

On peut considérer qu'une percée a été faite par les syndicats. C'est aux partis politiques de l'exploiter.

**M. Chester.** — La grève des mineurs a rendu plus sensible le « vide » politique.

**M. Combes.** — Si la prudence des syndicats s'explique en partie par l'absence de perspectives politiques, le P.S.U. insiste de son côté sur la nécessité de mettre sur pied un front commun des partis de gauche et des syndicats, de façon à trouver une solution de rechange au gaullisme.

# ÉLECTIONS ITALIENNES

## Léger recul de la démocratie chrétienne et gain modeste des partis de la gauche

**A**PPAREMMENT les choses étaient simples pour l'électeur italien qui allait aux urnes le 28 et le 29 avril : il avait par son choix à ratifier ou à rejeter la coalition centre-gauche qui gouverne l'Italie. A droite les néo-fascistes, les débris du petit parti monarchiste et le parti libéral de Malagodi lié aux milieux les plus réactionnaires de l'industrie lui demandaient de condamner une expérience qui ouvre la voie aux nationalisations, au dirigisme et à la planification, c'est-à-dire à l'aventure. A gauche le parti communiste, tenu à l'écart de la coalition D.C. (démocratie chrétienne)-P.S.I.-P.S.D.I. (parti social-démocrate de Saragat)-parti républicain d'Ugo la Malfa, protégé de Fiat et d'Olivetti, demandait aux électeurs populaires de porter en masse leurs voix aux communistes pour qu'une pression de gauche très forte se fasse sentir sur les milieux gouvernementaux.

### La direction de la D.C. face au centre-gauche

Cette apparente simplicité n'est pourtant qu'un trompe-l'œil, car les deux partis majeurs du centre-gauche la D.C. et le P.S.I. sont en fait très profondément divisés sur le sens qu'il faut donner à leur mutuelle collaboration et sur les perspectives qu'il faut offrir au développement de la société italienne.

La D.C., parti interclasses des catholiques italiens, ne peut pas ne pas refléter les différents courants qui traversent les masses populaires et les classes dirigeantes. L'aile droite, symbolisée par les noms de Pella et de Scelba reste très tentée par des solutions semi-autoritaires et regrette presque ouvertement la période de la guerre froide où à la tête de la D.C. et du gouvernement elle faisait jouer la répression policière contre les socialistes et les communistes. En matière sociale elle est réactionnaire sans aucune restriction et ne conçoit de collaboration possible avec le P.S.I. que si celui-ci se subordonne complètement à la direction démocrétienne et renonce à promouvoir des réformes de structure même modestes. Le centre du parti, à qui appartient le secrétaire général de l'organisation Aldo Moro, est quant à lui beaucoup plus souple, mais sur le fond il reste aussi attaché que la droite aux structures économiques et sociales capitalistes. Sa tactique peut se résumer ainsi : « Il faut bien changer quelque chose si l'on ne veut pas que tout change. » Du P.S.I. le centre exige qu'il renonce pour le moment à toute nouvelle nationalisation, rompe ses liens avec le parti communiste dans les assemblées régionales et locales, et en matière de politique extérieure admette un atlantisme modéré plus ou moins favorable à la politique de Kennedy. Envisagée à plus long terme cette tactique telle qu'elle se dessine dans les déclarations de Moro ou du ministre Colombo recherche une modernisation des structures italiennes, l'établissement d'une programmation économique sur le modèle de la planification française et surtout une division profonde et durable du mouvement ouvrier italien, ce qui le rendrait inapte à postuler un rôle dirigeant.

### La gauche démo-chrétienne va au-delà de l'ouverture à gauche

La gauche ou plus exactement les gauches de la D.C. sont plus difficiles à définir, car elles représentent encore à l'heure actuelle plus un état d'esprit que des courants aux contours précis. Amintore Fanfani, l'actuel président du Conseil représente la transition entre le centre et la gauche dans la mesure où sa volonté de réformer les structures va au-delà de simples aménagements, mais où son autoritarisme profond et sa méfiance à l'égard des masses le rend prisonnier de Moro ou de Colombo. Plus à gauche on trouve des individus et des courants encore incertains, dont les plus intéressants sont ceux qui sont liés à la centrale syndicale chrétienne, la C.I.S.L. L'un des porte-

parole de ces courants, Donat-Cattin, a clairement indiqué à plusieurs reprises que les éléments de gauche condamnaient sans restriction le régime capitaliste et qu'ils étaient favorables à la construction d'une société socialiste. Dans la pratique ces syndicalistes essaient souvent de se différencier de la politique officielle de la D.C. en prenant des initiatives hardies. C'est ainsi qu'au cours de la campagne électorale ils ont concentré leurs efforts sur les candidats démo-chrétiens issus de la C.I.S.L. et susceptibles de prendre des positions anticapitalistes nettes, les mettant en contradiction non seulement avec la direction D.C. mais aussi avec celle du P.S.I. Mais la faiblesse de cette gauche est qu'elle répugne à mettre en question l'unité politique des catholiques, qui aboutit à faire cohabiter, très mal, dans le même parti les représentants des exploités et les représentants des exploités. Cet état de fait est-il seulement transitoire ? Il le semble bien, car les récentes prises de position pontificales et particulièrement l'encyclique « Pacem in terris » font peu à peu tomber les tabous qui concernaient la pensée socialiste et la collaboration dans l'action avec les socialistes et les communistes. Il faudrait toutefois que la tactique et la stratégie du mouvement ouvrier d'inspiration marxiste facilitent une rupture interne de ce monstre hétérogène qu'est la D.C. Or, précisément, on peut s'interroger sur la validité des positions du P.S.I. et du P.C.I.

### Le P.S.I. et le P.C.I. divisés

La majorité du P.S.I. regroupée autour de Pietro Nenni et de Riccardo Lombardi adopte en effet une attitude très peu critique, pour ne pas dire franchement apologétique à l'égard des contradictions du centre-gauche. Elle jette en général un voile pudique sur le caractère néo-capitaliste de la politique inaugurée par Fanfani et appuyée par Aldo Moro, et sur l'évidente volonté de ceux-ci de placer le mouvement ouvrier, politique et syndical, dans une position de subalterne. Depuis le moment où les industries productrices d'électricité ont été nationalisées, le P.S.I. a dû en outre assister à une lente détérioration de la politique du centre-gauche, la D.C. repoussant aux calendes grecques la mise en vigueur des autres réformes prévues et posant des conditions de plus en plus lourdes à son partenaire socialiste. Malgré cela Nenni et ses amis ont essayé d'approfondir les liens noués avec la démocratie chrétienne, car ils ne voient pas d'autre solution parlementaire et répugnent à raisonner en terme d'actions de masse. Face à cela la gauche du parti a réagi assez violemment, faisant valoir que cette

politique de soutien quasi inconditionnel mettait souvent le parti en contradiction avec les syndicats, y compris avec la C.I.S.L. comme cela est arrivé à propos du projet de loi Rumor sur l'agriculture. Mais divisée sur elle-même, la gauche n'a jusqu'à présent pas été capable de présenter une politique de rechange permettant de faire éclater les contradictions du centre-gauche et de préparer un tournant à gauche en commun avec les travailleurs catholiques. Elle hésite entre une condamnation globale qui entraînerait une opposition systématique et une condamnation plus nuancée qui déboucherait sur une tactique de débordement et de dépassement sur un programme plus avancé. De plus, le P.C.I. hésite aussi sur l'attitude à prendre : son aile la plus parlementariste est au fond favorable au centre-gauche tel qu'il est alors qu'une aile non négligeable partage les vues de la gauche du P.S.I. Dans l'action le P.C.I. apparaît par conséquent assez gêné et se trouve le plus souvent obligé de se réfugier dans le flou et l'équivoque.

Les masses italiennes abordent heureusement le centre-gauche avec beaucoup moins de difficultés et d'arrière-pensées que les directions politiques. Pour elles, le centre-gauche c'est l'occasion de revendiquer de meilleures conditions de vie et une place différente dans la société. Travailleurs de la grande industrie et paysans essaient d'utiliser toutes les ouvertures pour pousser bien au-delà de ce qu'entendent tolérer les milieux dirigeants. Les grandes grèves de la métallurgie, qui ont duré de juillet 1962 à février 1963, ont été très significatives de cet état d'esprit ; parties de revendications professionnelles elles se sont étendues à des problèmes de pouvoir dans les entreprises. Fait caractéristique, elles ont été menées de bout en bout par la dynamique fédération des métallos de la C.G.I.L. (la C.G.T. italienne) en union avec une C.I.S.L. un peu désorganisée, mais face à de fortes réticences de la direction du P.S.I. et du P.C.I. (dans une moindre mesure) parce qu'elles risquaient de brouiller les cartes du subtil jeu d'équilibre qu'est le centre-gauche. Il n'est donc pas étonnant qu'une grande partie des travailleurs italiens ne considère pas les élections actuelles comme décisives : les positions en présence ne leur offrent pas une véritable issue politique et c'est très largement en fonction des traditions et des liens noués au cours des luttes passées qu'ils se décident.

Dans ces conditions, il ne fallait pas s'attendre à de grands bouleversements. La Démocratie chrétienne, comme cela était prévu, a perdu sur sa droite des voix qui se sont portées sur le parti libéral. La petite extrême droite (monarchiste et néo-fasciste) s'est encore affaiblie, mais l'extrême gauche communiste s'est maintenue.

Le parti socialiste et le parti social-démocrate, par contre, ont quelque peu augmenté leurs suffrages et ont su attirer une partie de l'électorat des classes moyennes.

La formule du centre gauche n'est donc pas menacée, bien au contraire, elle sera reconduite mais avec toutes ses constructions internes.

J.-M. Vincent.

## Lock-out du patronat dans la métallurgie allemande

**D**EPUIS longtemps, le mot grève semblait avoir été rayé du vocabulaire allemand.

Mais, cette fois, le conflit est d'importance, à une grève décidée par le syndicat ouvrier de la métallurgie, le patronat à répondu par le lock-out.

L'embourgeoisement et l'importance de leurs fonds de gestion obligeaient les syndicats ouvriers allemands à une certaine prudence.

Aussi avalent-ils soigneusement choisis les entreprises, ce qui, en outre, risquait de briser la solidarité patronale.

Le lock-out qui est venu en réponse et qui touche un demi-million d'ouvriers va peut-être étendre le conflit. De toute évidence, c'est une épreuve de force qui commence.

### Vers une grève dans les Asturies

Autre épreuve de force en perspective, mais cette fois en Espagne.

Le correspondant du journal *Combat*, Jean Creach, évoque les possibilités d'un nouveau conflit dans les Asturies.

Les houillères refusant de tenir leurs engagements envers les mineurs et principalement ceux de réembaucher ceux qui avaient été arrêtés lors des grèves de juillet dernier.

Le gouvernement ne faisant rien de son côté, l'approche des élections syndicales contribue à alourdir l'atmosphère, surtout parmi les mineurs déportés et assignés à résidence.

Dans ces conditions, malgré l'absence de toute revendication économique, les mineurs asturiens seraient prêts à entrer en grève.

**Offre exceptionnelle réservée à nos lecteurs amis des beaux livres moins chers que d'occasion quelques exemplaires neufs de magnifiques ouvrages presque épuisés avec FACULTÉ DE RETOUR**

1) - HISTOIRE ILLUSTRÉE de la RUSSIE de Carmichael relié format 24x31 300 documents en noir, 36 en couleurs. 25 F lieu 60 F de

2) - AUJOURD'HUI LA CHINE par P. Gascar (préf. de Claude Roy) format 22x28, couverture rigide laquée, 142 docum. en noir, 9 pages en couleurs. 19,50 F lieu 40 F de

3) - LA PEINTURE HOLLANDAISE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE par Huttinger 22x30, couverture rigide laquée, 72 docum. noir, 24 en couleurs. 29 F lieu 46 F de

4) - HISTOIRE DE LA MAGISTRATURE FRANÇAISE des origines à nos jours par Marcel Rousselet, premier Président de la cour d'appel de Paris. 2 vo. 22 1/2 x 28 1/2 (plus de 1 000 pages) les 2 volumes brochés. 48 F lieu 175 F de (reliés)

5) - LE THÉÂTRE des origines à nos jours par L. Moussinac format 22x27 438 docum. en noir, 15 pages couleurs. 29,50 F lieu 75 F de relié toile.

BON à adresser à la Librairie Pilote 30, rue de Grenelle - Paris 7<sup>e</sup>

Veuillez m'envoyer les ouvrages

N° ..... pour un montant total de

..... F.....

Ci-inclus en un  chèque postal

joint à votre compte n° 13 905 31

Paris  chèque  mandat.

Nom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

.....

# L'ALGÉRIE A L'HEURE DU CHOIX

## II. LES COMITÉS DE GESTION

Après avoir décrit ses impressions sur Alger, et interrogé un pied-noir sur l'état d'esprit des Européens restés en Algérie, Dominique Laury poursuit son reportage.

Aujourd'hui, il nous fait part de ses contacts avec des comités de gestion, ainsi que de ses réflexions sur les récentes mesures de nationalisation et d'autogestion.

« L'était temps que le frère Ben Bella prenne des mesures positives pour le bien du pays, et j'espère qu'il ne s'arrêtera pas là. »

Cette phrase lancée par un jeune Algérien de 19 ans, militant des Jeunes du F.L.N., en réponse à une question, exprime l'immense espoir qui règne en Algérie.

Une date historique :  
le 29 mars 1963

Ce jeune musulman faisait allusion aux décisions prises par Ben Bella de nationaliser les grands domaines ainsi que les « biens vacants » et de les confier à des comités de gestion. Ces mesures sont le premier signe d'une remobilisation des masses après « la pause » qui a suivi immédiatement l'Indépendance.

Après la prise en main, spectaculaire, par les autorités du domaine de Eorgeaud, d'autres propriétés ont été confiées à des comités de gestion dans la Mitidja et en Oranie. Ces mesures ne frappent pas seulement la grande propriété française ; de riches musulmans sont également touchés. Des coups très rudes viennent d'être portés à ceux qui, profitant de la période de réorganisation, s'étaient emparés frauduleusement de la terre, des cinémas ou d'hôtels. 120 cinémas ont été remis à des comités de gestion ainsi que 60 fermes dans le seul département de Mostaganem, et 69 hôtels dans Alger.

Nouvelle étape certes, et combien essentielle, confirmée par la déclaration du ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire, M. Amar Ouze-gane, au journal progressiste « Alger républicain » :

« La réforme agraire se poursuit par l'installation de comités d'autogestion dans les fermes collectives. La superficie gérée par ces comités atteint déjà 150.000 hectares et représente 12.000 fermes. La réforme agraire va porter sur 60 % des terres arables. Concrètement 6 millions d'hectares sur 10 millions vont être exploités en collectivité : 3 millions provenant des terres de la colonisation et 3 millions que nous allons prendre aux féodaux, caïds et bachagas, et aux propriétaires, par la limitation de la propriété privée. »

Ces lois constituent véritablement la première mesure révolutionnaire de l'Algérie indépendante, qui doivent logiquement ouvrir la voie à la construction du socialisme. Ces lois ont mobilisé l'Algérie entière, consciente de sa responsabilité, avide de devenir un exemple pour l'Afrique comme l'atteste cet entretien avec le comité de gestion de la coopérative Frantz Fanon.

Entretien  
avec un comité de gestion

« Du succès de l'autogestion dépend l'avenir de la révolution algérienne. »

Cette phrase m'a été répétée presque dans toutes les conversations que j'ai eues avec des militants algériens. Le président de la coopérative Frantz Fanon n'échappe pas à la règle. Il est très fier de m'annoncer que je me trouve dans un des premiers comités de gestion.

A deux pas de l'hôtel Alleli, au 24 de la rue de la Liberté, se dresse la « Coopérative Frantz Fanon ». Ac-

cueilli très amicalement par le comité de gestion, j'ai visité l'entreprise et bavardé très longuement avec les cinq militants qui sont les créateurs de ce comité. Ils m'ont expliqué le fonctionnement de ce comité, leurs difficultés et leurs espoirs.

— Pourquoi avez-vous créé ce comité ? Comment est-il géré ? Par qui ?

— Nous ne voulons pas que l'exploitation de jadis ait simplement changé de visage, que Mohamed ait

## Connaissez-vous Jean CAU...

À la terrasse de « L'Automatic », je mettais à jour mes notes en méditant sur les conversations fructueuses avec les membres de la Coopérative F. Fanon, quand un jeune Algérien m'adressa la parole.

Reconnaissant en moi un « Français de France », et journaliste de surcroît, il me demanda la permission de bavarder de l'Algérie.

Les rôles étaient renversés. C'était lui qui posait les questions. Socialisme, coopération, Cuba, Arabisme, tout y passa, et, soudain, mon sympathique étudiant me lança :

— Connaissez-vous Jean Cau ?

— Oui, de nom, comme tout le monde.

— Avez-vous lu son fameux article dans lequel il écrit : « La vérité c'est que l'Algérie indépendante est dans la m... jusqu'au cou. » Pensez-vous la même chose ?

— Non, évidemment, je pense que l'Algérie en un an a réussi des miracles, compte tenu de l'état du pays au lendemain de l'Indépendance.

Je le vis se détendre, et la joie se lisait sur son visage. Il me remercia et me pria d'insérer cette conversation dans mon reportage. Il ajouta :

— Pourquoi Jean Cau a-t-il écrit cela ? Il aurait dû comprendre qu'il est impossible de construire l'Algérie en quelques mois. En 1945, au lendemain de la Libération, dans quel état était la France ? Nous avons hérité une Algérie agonisante, détruite par sept années de guerre sans parler de l'année terrible de terreur O.A.S. Jean Cau l'a-t-il oublié ?

J'avoue que j'étais embarrassé. Cependant, voyant que mon jeune ami attendait une réponse, je décidai d'être franc :

— Je n'étais pas en Algérie en octobre 1962, mais après mon cours séjour, je peux affirmer : Ou bien Jean Cau a falsifié la vérité, ou bien en six mois l'Algérie a subi une transformation importante.

Oui, j'ai tenu à rapporter cette conversation, non seulement pour faire plaisir au jeune étudiant algérien, mais aussi pour rétablir quelques vérités.

Que n'étiez-vous avec moi, monsieur Jean Cau dans les cales du



(Photo Tribune.)

La coopérative Frantz Fanon : « Du succès de l'autogestion dépend l'avenir de la Révolution algérienne. »

remplacé Henri ou Jacques. C'est pourquoi, nous qui sommes des ouvriers qualifiés et qui aurions pu facilement trouver du travail dans une entreprise privée, avons décidé de créer cette entreprise dans le cadre des comités de gestion, qui nous paraît la forme la plus démocratique de l'organisation du travail. Nous n'avons pas élu notre comité de gestion, puisque tous les membres de ce

comité sont les créateurs de la coopérative. Il est évident que cette situation est provisoire et que nous aspirons tous à une démocratisation de l'entreprise. Notre comité sera élu par la base, compte tenu de deux critères : militantisme et compétence.

— Pouvez-vous résumer les avantages et le rôle des comités de gestion dans l'Algérie nouvelle ?

— Je pense que le rôle du comité de gestion est capital. Il met le destin de l'ouvrier en ses propres mains. Il en fait un producteur libre. Les comités de gestion montreront au monde que nous sommes aptes au socialisme et nous serons un exemple pour les pays sous-développés.

Cette visite à la coopérative F. Fanon m'a laissée une profonde impression. J'ai pour la première fois touché du doigt la réalité algérienne. Sans schématiser, l'on peut dire que les réponses données par le comité F. Fanon résument l'état d'esprit du peuple algérien. Après la lutte pour l'indépendance un nouveau combat s'est engagé : la lutte économique pour la transformation des structures du pays. L'autogestion représente aujourd'hui la première mesure véritablement révolutionnaire.

### Castro ou Nasser

En toute objectivité, il est prématuré de parler de réforme agraire bien que celle-ci figure au programme de Tripoli. Une réforme agraire s'inscrit dans un contexte de transformation totale, de changement de structures agraires (ce qui est en train de se faire), de formation technique et professionnelle (ce qui s'amorce actuellement), d'industrialisation, et surtout une réforme agraire se fait avec une mobilisation totale de la paysannerie. Ces premières mesures prises par Ben Bella permettent de penser que c'est dans cette direction que s'oriente aujourd'hui l'Algérie, et non pas dans celle de la pseudo « Réforme agraire », caractéristique du Maroc rétrograde d'aujourd'hui, malgré la lutte héroïque de l'opposition marocaine.

Dans une interview récente accordée au directeur du « Monde », Ben Bella déclare : « Je ne suis pas marxiste, le marxisme est impensable en Algérie. »

Disons-le tout net : Fidel Castro ne l'était pas. La logique d'une véritable réforme agraire se passe d'étiquette. En Algérie comme ailleurs, ou l'on s'appuiera résolument sur les masses et la route quelque difficile qu'elle soit sera tracée ; ou bien l'élan populaire sera freiné et toute mesure si révolutionnaire soit-elle ne sera que partielle.

Quelle que soit la spécificité algérienne : Castro ou Nasser tout le problème est là.

Dominique Laury.

Prochain article :  
La jeunesse, ciment  
de l'Algérie nouvelle.

D. L

# DES ELUS GAULLISTES CONTRE LES MINEURS

Le Conseil général de Moselle a ratifié le 24 avril 1963 les décisions de sa commission départementale accordant une aide de 150.000 francs aux familles de mineurs nécessiteuses — ce qui représente un versement de 2,40 francs par mineur. Cette décision a été adoptée à l'unanimité moins une voix : celle du docteur Karcher (U.N.R.), qui s'est abstenu. « Parachuté » en 1962 dans la 8<sup>e</sup> circonscription de la Moselle (Château-Salins-Sarrebourg) — le docteur Karcher fut député de la Seine de 1958 à 1962 — le représentant de l'U.N.R. a commenté ainsi son refus de voter l'aide aux familles de mineurs : « Je suis le seul à représenter un canton exclusivement agricole. Or, lors du vote du premier

secours aux mineurs, j'ai été pris à partie par un grand nombre de cultivateurs : « Pourquoi verserions-nous de l'argent, disent-ils, pour des gens qui ne veulent pas travailler ? »

Les élus des régions minières et industrielles — élus M.R.P. et indépendants, la gauche n'étant pas représentée au Conseil général de la Moselle — répliquèrent à M. Karcher qu'ils avaient toujours voté les crédits en faveur des agriculteurs, et qu'il était inadmissible d'opposer ou de tenter d'opposer au sein de l'Assemblée départementale paysans et ouvriers, région industrielle et région rurale. Un conseiller général M.R.P. fit d'ailleurs remarquer que, dans la circonscription dont le député est M. Karcher, les ruraux

avaient participé au mouvement d'aide aux mineurs, notamment en répondant généreusement à l'appel de Mgr Schmitt, évêque de Metz, qui avait organisé dans tout le diocèse des quêtes à la sortie des messes en faveur des mineurs.

Mais au nom de « l'ordre et de la stabilité » dont il se réclamait lors des élections de novembre 1962, le représentant de l'U.N.R. a refusé 240 anciens francs à chaque mineur après un mois de grève...

A Nancy, le docteur Weber, député-maire indépendant inconditionnellement fidèle au général de Gaulle, a refusé qu'une

subvention de 20.000 francs soit votée en faveur des mineurs de fer en grève. Selon le docteur Weber — qui défendit avec enthousiasme à la tribune du Palais-Bourbon, pendant la précédente législature, les fabricants de certaines liqueurs alcoolisées nancéennes — le conseil de municipalité ne pouvait voter un crédit pour les grévistes sous peine de refus de l'autorité de tutelle. Lui répondant, le professeur Roubault (P.S.U.), doyen de la Faculté des Sciences, examina l'ensemble des problèmes posés par la crise dans les mines de fer de Lorraine et déclara en conclusion : « Nous ne devons pas raisonner en financiers, ni en banquiers. La condition de plusieurs milliers de travailleurs est en jeu. »

HAUTE-MARNE

## Le Monarque dans ses terres

(De notre correspondant particulier dans la Haute-Marne)

Le tapage tout particulier fait autour du voyage de qui vous savez dans son département d'adoption nous oblige à rétablir la vérité et à dégonfler la légende sciemment créée autour de l'accueil soi-disant le plus chaleureux qui lui aurait été réservé dans la Haute-Marne. Et tout d'abord, même la presse aux ordres ne peut dissimuler le fait que « les foules » ont été composées surtout d'enfants, amenés en groupe par les écoles, de femmes et de vieillards, alors que le nombre de travailleurs fut très restreint. Il faut noter aussi que les vieux ont été amenés sous la promesse d'un repas gratuit après la réception ; de même les pompiers ont eu leurs heures de présence payées avec un repas gratuit à la clef. Des

scènes grotesques, relevant de la pure hystérie, se déroulèrent un peu partout : telle cette femme de Saint-Dizier hurlant au monarque : « Je t'aime, je t'aime » ; telle cette autre femme voulant offrir à caresser à Mme de Gaulle un affreux roquet qu'elle tenait dans ses bras.

Mais à Saint-Dizier le général a chanté (faux) sa *Marseillaise* pratiquement seul ; mais dans le grand ensemble du Vert-Bois à Saint-Dizier (environ 15.000 habitants), deux drapeaux aux fenêtres seulement ; mais l'accueil froid de la cité cheminote de Chalindrey ; mais l'accueil mitigé de la vallée métallurgique de la Blaise, reconnu même par la radio périphé-

rique (Europe n° 1) ; tels sont les faits que tous ont pu constater.

Et par-dessus tout un déploiement inouï de forces policières et militaires qui se comptaient par milliers : un véritable quadrillage des régions traversées. Ainsi, dans une usine de Wassy où les syndicats ont obligé la direction à ne pas interrompre le travail à l'heure du passage, un car de gardes mobiles s'installe dans la cour de l'usine, tandis que celle-ci est cernée par un cordon dense de policiers armés de fusils et de mitraillettes ; un flic reste en permanence auprès du téléphone de l'usine et ce toute la matinée ! Sans doute pour prévenir l'extérieur au cas où la révolution se déclencherait !

Notons à Langres, cité la plus réactionnaire du département et siège de l'évêché, l'absence très remarquée — bien que passé totalement sous silence par la presse et la radio — de l'évêque et de son coadjuteur à la réception de l'hôtel de ville !

Deux événements plus importants, à notre avis, ont marqué cette période du voyage. C'est tout d'abord qu'au congrès de la C.G.T. tenu les 20 et 21 avril, à Chaumont, et pour la première fois dans l'histoire syndicale du département, les représentants des trois autres centrales (F.O., C.F.T.C. et F.E.N.) se sont rendus à l'invitation au vin d'honneur pris

dans la salle même du congrès. C'est notre camarade Schulbaum, président de séance le dimanche, qui prononçait l'allocation de bienvenue, soulignant le caractère encourageant de cette manifestation d'unité ouvrière.

C'est ensuite la publication dans la presse locale d'un long communiqué du « Comité départemental de sauvegarde des libertés démocratiques », comité existant depuis l'hiver 1961 et composé de tous les syndicats et de tous les partis politiques de gauche, dont le P.S.U., ainsi que d'autres organisations, quatorze au total.

« Le Comité : — condamne le mépris affiché par le chef de l'Etat à l'égard de tous ceux qui, réclamant « des sous », réclament, bien au-delà, le droit à une vie décente ;

— rappelle que les syndicats sont organisations majeures de citoyens majeurs qui n'ont pas à recevoir de leçons d'indépendance, et moins encore de qui prétend les enfermer dans un corporatisme aux ordres et dans le piège sornols de la « coopération » avec « les responsables de l'intérêt public » ;

— attire l'attention de la population haut-marnaise sur le caractère plébiscitaire du voyage du général et de son escorte, sur les folles dépenses qu'il entraîne, à l'heure même où l'on refuse aux salariés et aux vieux travailleurs le droit à leur part légitime du revenu national. »

### 2 splendides volumes de VICTOR HUGO

ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES  
ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES

à des conditions exceptionnelles

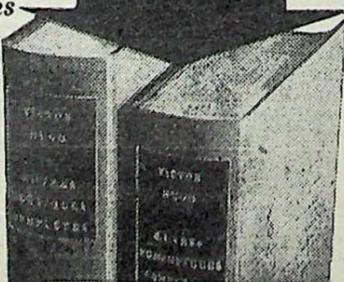
L'œuvre de Victor Hugo domine toute l'histoire littéraire, et par son rayonnement, l'histoire tout court.

Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à réunir en un seul magnifique volume les ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES de Victor Hugo, dispersées dans plus de vingt recueils, la plupart introuvables.

Le triomphe, à la Foire du Livre de Francfort, de ce chef d'œuvre de l'édition européenne a déterminé l'éditeur à publier, également en un seul volume, tous les romans de Victor Hugo : LES MISÉRABLES, NOTRE DAME DE PARIS, QUATRE VINGT TREIZE, etc., complétés par certains textes inconnus.

Chaque volume relié pleine toile 21x27, 1600 à 1800 p. sur beau papier, tranche supérieure dorée, illustré de documents d'époque ou de dessins de Victor Hugo, est en vente séparément à notre Service Littéraire « Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle - Paris 7<sup>e</sup> ».

Hâtez-vous de profiter de cette offre car le tirage des ŒUVRES POÉTIQUES est en voie d'épuisement, et le prix des ŒUVRES ROMANESQUES est susceptible d'être prochainement révisé.



#### L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE

Magnifique volume (COMBAT)...  
La dernière merveille (L'EXPRESS)...  
Indispensable recueil (FIGARO)...  
L'événement littéraire de l'année (ARTS)...  
un admirable livre qui fait honneur à l'édition française (L'INFORMATION)...  
la Grande Encyclopédie du lyrisme français (LIBÉRATION)... une extraordinaire édition (JOURS DE FRANCE)...

#### CONDITIONS DE FAVEUR

(FRANCE MÉTROPOLITAINE)

Chaque volume (vendu séparément) : 13 f 50 par mois (10 versements) 42 f par mois (3 versements) 120 f comptant.

les 2 volumes commandés ensemble : 26 f par mois (10 versements) 80 f par mois (3 versements) 228 f comptant.

Livraison immédiate à domicile Transport, emballages gratuits Faculté de retour

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris 7<sup>e</sup>.

Je choisis de régler :  comptant

en 3 mensualités  en 10 mensualités.

Je choisis de régler :  comptant  en 3 mensualités  en 10 mensualités.

Je choisis de régler :  comptant  en 3 mensualités  en 10 mensualités.

Je choisis de régler :  comptant  en 3 mensualités  en 10 mensualités.

CHAQUE SEMAINE :  
LISEZ ET FAITES LIRE  
**TRIBUNE Socialiste**  
« Ses échos, ses rubriques politique, sociale, économique, étrangère, ses études, ses documents, ses critiques littéraire, théâtrale, cinématographique »,  
**TRIBUNE, le journal qui monte.**  
Paraît le vendredi. — En vente dans tous les kiosques

Voici enfin réédités dans une magnifique édition illustrée tous les chefs-d'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN

14 vol. reliés 24 par mois

GRATUITEMENT  
et sans engagement de ma part votre brochure illustrée de 16 pages sur les chefs-d'œuvre d'Erckmann Chatrian

Veuillez m'adresser  
Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
T.S. 3

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 30, rue de Grenelle 7<sup>e</sup>

**Sectarisme incompatible avec l'aide au peuple espagnol**

A Lyon, le vendredi 26 avril, à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O., F.E.N., U.N.E.F., des partis politiques (P.C.F., P.S.U., S.F.I.O., radicaux, M.R.P.), de la Ligue des droits de l'homme et de nombreuses autres organisations, 2.500 personnes rendaient hommage à la mémoire de Julian Grimau.

Au nom du P.S.U., Suzanne Gerbe devait demander que la solidarité s'affirme plus nettement, notamment en boycottant le tourisme en Espagne, proposition qui fut chaleureusement accueillie par la salle.

Malheureusement cette manifestation ne devait pas se terminer sans un incident qui en dit long sur le sectarisme dont font preuve certaines organisations à l'égard de certains mouvements de républicains espagnols. En effet, les responsables du Mouvement anarchiste espagnol ayant fait parvenir au président de séance un communiqué, le représentant du parti communiste, Capiévic, intervint pour empêcher la lecture publique de ce communiqué... Inutile de dire que ce geste contredisait entièrement les souhaits d'unité et de solidarité émis au cours de son intervention par le représentant du P.C.F. !

Quoi que l'on puisse penser du Mouvement anarchiste, n'a-t-il pas payé aussi chèrement, par le sacrifice de milliers de militants, son droit de participation à la lutte contre la dictature franquiste ? N'a-t-il pas, 26 ans après, lui aussi le droit de parler ?

Ce geste du P.C.F. est d'autant plus grave que le Mouvement anarchiste espagnol désirait simplement porter à la connaissance du public lyonnais le fait que trois jeunes Lyonnais avaient été récemment arrêtés en Espagne.

Depuis plus de trois semaines, ces jeunes gens sont emprisonnés et leurs familles pratiquement sans nouvelles d'eux. L'opinion publique française et internationale ne peut plus longtemps ignorer ces faits.

Un comité chargé d'obtenir leur libération a été constitué. Pour l'aider, envoyer vos fonds au C.C.P. Paris 1.143.735, afin de couvrir les frais de justice et d'avocats.

**Aidez le P.S.U.**

Nos appels ont été entendus par de nombreux amis.

Plusieurs milliers de francs ont été les bienvenus. Cela ne suffit pas. Vous avez répondu par priorité et vous avez eu mille fois raison à notre effort de solidarité pour les mineurs. Mais n'oubliez pas que les efforts du P.S.U. en faveur des grévistes, notamment les nombreux déplacements qu'ils ont imposés ont été onéreux. Que tous ceux qui en ont la possibilité envoient à Maurice Klein leur engagement de payer volontairement des cotisations mensuelles (37, rue de Trévisse, Paris-9<sup>e</sup> - C.C.P. 4435-35 Paris).

Il va sans dire que le paiement immédiat des douze mensualités est accepté !

**Le Secrétaire national, Edouard DEPREUX.**  
**Le Trésorier national, Maurice KLEIN.**

Je soussigné (nom, prénoms, adresse) .....

m'engage à verser chaque mois, à Maurice Klein, trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de : .....

Signature :

**Lyon : Primary et Come back Africa**

Les J.S.U. de Lyon ont présenté, le 22 avril dernier, les films *Primary* et *Come back Africa* devant plus de 200 personnes. Il fut remis à chaque spectateur une fiche donnant les renseignements d'ordre technique et surtout les enseignements politiques que l'on peut tirer de ces deux films.

L'analyse de *Primary* permet d'expliquer le fonctionnement du système électoral américain et les relations entre les partis et les groupes de pression. La critique de *Primary* se terminait ainsi : « La seule idéologie valable (pour les deux partis des U.S.A.) est de faire fonctionner le système de la façon la plus efficace, techniquement, selon des critères qui sont ceux du grand capital et de son administration militaire. »

*Come back Africa* est peut-être un film imparfait (lors du débat de fin de soirée, plusieurs étudiants insistèrent sur le caractère « paternaliste » de ce film), mais sa projection permit aux J.S.U. de faire l'historique de l'Union sud-africaine et de sa « doctrine », l'apartheid, de dénoncer les lois racistes du régime Verwoerd et d'insister sur les actions des mouvements de résistance, des partis clandestins qui ont abandonné la « non-violence » au profit de la lutte ouverte contre un régime s'appuyant précisément sur la violence.

**Page jeunesse**

Par suite de la fête du 1<sup>er</sup> mai, nous avons dû avancer la date de fabrication de *Tribune*. Pour cette raison nous avons été obligés de repousser notre page bi-mensuelle « Jeunesse » à la semaine prochaine. Nous nous en excusons près des lecteurs de cette rubrique.

**Rhône : Stage de formation de Pentecôte**

L'attention des militants et sympathisants du P.S.U. des départements de la région Rhône-Alpe est attirée sur le stage de formation des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 juin, organisé sur le thème « Les villes du 20<sup>e</sup> siècle », avec la participation de Georges Servet, responsable de la Commission nationale de formation du P.S.U.

Le thème retenu constituera une excellente approche des réalités municipales et locales à s'adresser à tous les militants et sympathisants, spécialistes ou non de ces problèmes.

Le stage se déroulera hors de Lyon. Inscrivez-vous sans tarder auprès de la fédération du Rhône du P.S.U., Maison des Sociétés, Bron (Rhône).

**Grève à Versailles**

Avant les vacances de Pâques, les normaliens de Versailles entreprenaient une grève des repas. Il s'agissait pour eux de protester contre les sanctions prises par le conseil des professeurs contre six élèves et de contester le régime intérieur, régime

inspiré d'un règlement appliqué plus qu'au pied de la lettre. Cette grève s'est achevée le 20 avril par l'acceptation des points avancés par le conseil des élèves :

- études libres à l'intérieur de l'E.N. ;
- sortie libre du jeudi midi au vendredi matin 8 heures ;
- suppression des sanctions du dimanche ;
- réunion d'une commission mixte et paritaire professeurs-élèves.

Les élèves de l'école normale de Versailles pensent avoir obtenu gain de cause grâce à la cohésion de tous et à l'action d'un véritable comité central de grève éligible et renouvelable à chaque instant.

**Ris-Orangis : Réunion publique**

Le vendredi 3 mai à 21 h., salle de l'ancienne mairie 63 ter, rue A.-Remy, les militants du P.S.U. invitent la population à assister à la réunion publique au cours de laquelle un membre du Comité politique national traitera le sujet suivant : Ris-Orangis, cité moderne de demain dans une économie planifiée.

**Débat sur les Comités de gestion en Algérie**

L'Association d'Amitié et de Solidarité franco-algérienne (ex-ASAN) organise le 3 mai 1963 à 20 heures 45, salle des Horticulteurs, 34, rue de Grenelle (métro rue du Bac) une conférence-débat sur « les comités de gestion de travailleurs en Algérie ». Le débat sera ouvert par un exposé de M<sup>me</sup> Mathieu du « Bureau d'Animation du Secteur Socialiste » d'Alger. MM. Jean Dresch, René Dumont, Michel Launay, participeront à la discussion. La conférence est placée sous la présidence de Claude Glaymann, du bureau de l'Association.

**Nécrologie**

Notre camarade Louis Houdeville vient d'être cruellement éprouvé par le décès de son père.

Qu'il trouve ici, à l'occasion de cette douloureuse circonstance, le témoignage d'amitié des camarades de la commission nationale de solidarité et de la rédaction de T.S.

**Nationale ou multinationale la force de frappe c'est la guerre « A »**

Bandeau 20 x 50  
Prix: 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65

Payer à la commande :  
54, boulevard Garibaldi, Paris.

**Tribune Socialiste fait profiter ses lecteurs amis des beaux livres d'une affaire exceptionnelle**

en leur offrant pour **29,50<sup>F</sup>** au lieu de **75<sup>F</sup>**

**L'ouvrage désormais classique de Léon Moussinac**  
**LE THÉÂTRE DES ORIGINES A NOS JOURS**  
dans sa magnifique édition reliée toile, sous emboîtement, illustrée de 438 documents en noir et 15 p. couleurs.

On sait quelle autorité Moussinac représenté en matière de Théâtre et de Cinéma. Son ouvrage, qui retrace l'évolution de l'Art Dramatique sous toutes ses formes (drame, comédie, ballet, opéra) et dans tous les pays, est un livre de fond pour toutes les bibliothèques, tant par la solidité de l'information, que par la prodigieuse richesse de l'illustration.

permet d'offrir un petit nombre d'exemplaires neufs, au prix dérisoire de 29,50 F (plus 3,70 F pour envoi recommandé) de cet ouvrage, naguère vendu 75 F en librairie. Nous serons heureux d'en faire profiter, avec faculté de retour, les premiers lecteurs qui répondront à cette annonce en envoyant le bon ci-dessous à notre Service Littéraire Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle Paris-7<sup>e</sup>.



Une chance exceptionnelle nous

**BON** à adresser à LA LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle - Paris-7:

Veuillez m'adresser, recommandé, LE THÉÂTRE de Léon Moussinac que je règle ci-joint 33,20 F (29,50 + port 3,70 F) en un  mandat  chèque  chèque postal (inclus) au compte Librairie Pilote CCP Paris n° 13905.31. Il est bien entendu que je garde la faculté de retourner l'ouvrage dans les 48 heures, et qu'en ce cas je serai immédiatement remboursé.

Nom.....  
Profession.....  
Adresse.....  
Service « T.S. »

**Cinéma**

**PANTHEON** 13, rue Victor-Cousin ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.  
Semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai

**LE COUTEAU DANS L'EAU**  
(V.O.)

**STUDIO 13** 43, Faubourg Montmartre PRO. 63-40

Semaine du 1<sup>er</sup> au 7 mai

**LA BLONDE EXPLOSIVE**

de Frank Tashlin  
Au même programme :  
**LE JUGEMENT DES FLECHES**

**LIVRES ACHAT COMPTANT DOMICILE**

Bugnard, 29, rue Durlant  
Paris - ORN. 41-25

La STENO en une journée avec la  
**PRESTOGRAPHIE - NATURISME**

Albums illustrés - Documentation P ou N contre 1 timbre. HARVEST (I), 44, rue des Pyrénées, PARIS (20<sup>e</sup>)

**TRIBUNE Socialiste**

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

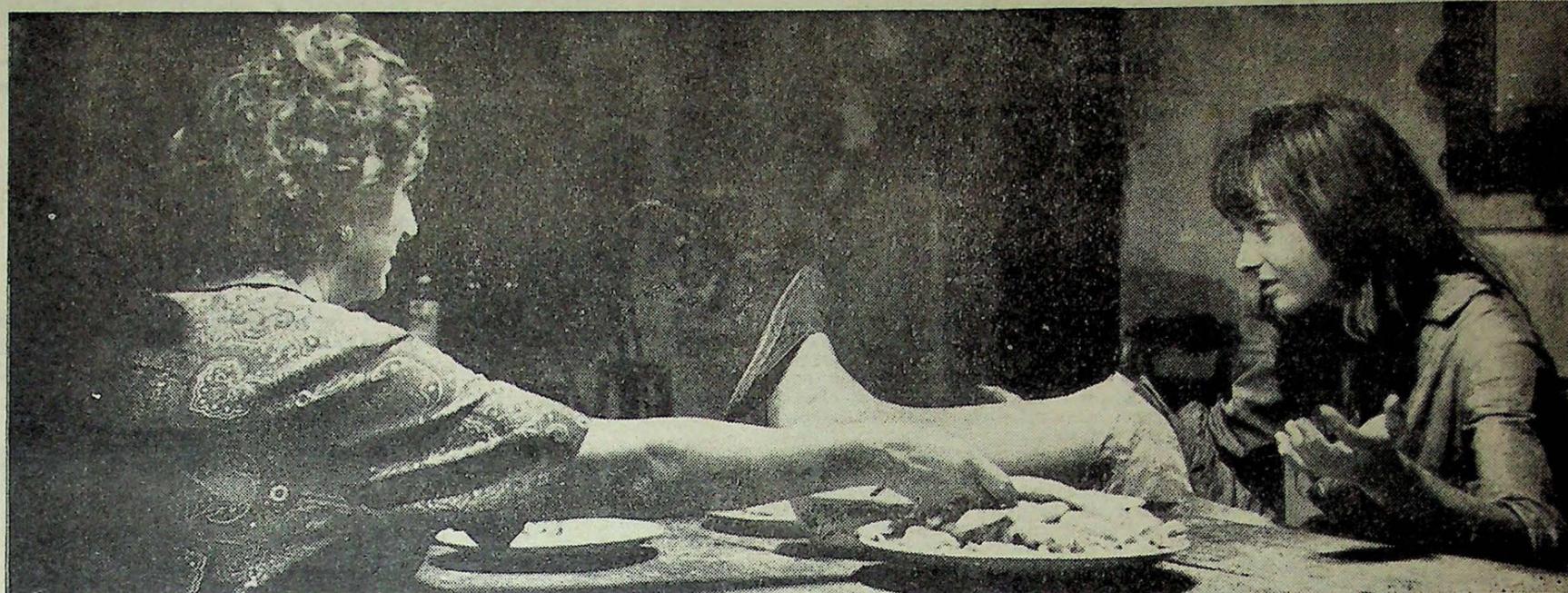
● Administration : 54, bd Garibaldi Paris (XV<sup>e</sup>) Tél. : SUP 19-20  
● Rédaction : 8, rue Henner Paris (IX<sup>e</sup>) Tél. : PIG 65-21

● Publicité : Geneviève Mesgulche 6, Avenue du Maine Paris-14<sup>e</sup>. Tél. : LIT 19-39. Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65  
3 mois ..... 7,5 F  
6 mois ..... 15 F  
1 an ..... 28 F  
Soutien ..... 50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A. 58-61, rue La Fayette Paris (9<sup>e</sup>)



Une scène des « Abysses ».

**S**OUS le verre grossissant du microscope, le fantastique naît de la moindre palpitation de vie : un bouillon de culture, c'est une forêt vierge ; un cheveu, une chaîne de montagne ; un pou, une hydre inquiétante.

L'art de Nico Papatakis procède de l'observation scientifique. De son film, « Les Abysses » (1), on peut dire qu'il a été tourné l'œil collé au microscope. On en a conscience dès la première image (un gros plan de visage précisément) où le drame à venir est pressenti dans un hystérique frémissement de lèvres.

Le bouillon de culture, ici, c'est un domaine délabré du Sud-Ouest où vivent deux bonnes et leurs patrons (Monsieur, Madame et Mademoiselle). Ces bonnes ne sont pas tout à fait comme les autres : les maîtres ruinés leur doivent trois ans de gages et cette dette a miné les rapports habituels entre maîtres et domestiques. La guerre s'est installée entre l'office et le salon. Une guerre nourrie de toutes les rancœurs accumulées par des années de servitude, de privations et d'humiliations.

### ILS ONT TUE JAURES

Ce film sort actuellement dans les salles de cinéma. Après une représentation privée, Edouard Depreux a dit, ici-même, au début de l'année, tout le bien qu'il pensait de ce film. Nous ne reviendrons pas sur cette œuvre attachante et nous conseillons vivement aux amateurs de bons films de se déplacer.

On aura vite compris que pour les bonnes l'enjeu du conflit est moins une question de gages (payés ou non avec intérêts) que de raison de vivre. Cette raison est folle, bien entendu, puisqu'elle débouche sur la persécution après avoir tourné sur elle-même comme un fauve en cage. Elle ne peut avoir d'autre issue que le crime.

Le crime fut réellement commis avant-guerre. Les surréalistes le parèrent de tous les charmes de la révolte pure. Plus tard, Jean Genêt en tira une fête somptueuse (avec rideaux, couvre-lit de dentelle, miroirs et pierreries) pour la scène de l'Athénée et celle de la Huchette. Nico Papatakis et Jean Vauthier (pour les dialogues) se sont inspirés à leur tour de ce règlement de comptes moyenâgeux. Sans sacrifier aux artifices de la littérature, par la seule logique des gestes, par la toute-puissance des images et des ombres (par la qualité de leurs interprètes, aussi) ils ont fait de cette histoire crasseuse une œuvre envoûtante et terrible dont on n'est pas près de se déprendre.

Jean-Jacques Vernon.

(1) Sélectionné pour le Festival de Cannes, avec « Carambolages » et « Hitler, connais pas ».

## LES FEMMES ACCUSENT

**E**LLES n'accusent pas tellement : le titre original, *Les Italiennes et l'Amour*, était plus exact. C'est un « courrier du cœur » qui est à l'origine du film, et c'est l'inépuisable Zavattini qui l'a impulsé : neuf sketches, tournés par neuf jeunes réalisateurs italiens, prétendent donner un panorama de la condition de la femme italienne.

Malheureusement l'esprit général du film est resté celui du

courrier du cœur : modérément féministe, à la Marcelle Ségol, finalement conformiste et refusant d'approfondir les problèmes, par peur d'aller trop loin.

Ainsi l'on enseigne qu'une jeune fille ne doit pas se donner avant le mariage, parce que l'homme, après, la méprise : le public ressent cette scène bien plus comme une juste mise en garde, que comme l'accusation contre la goujaterie du mâle, qui

était peut-être dans l'esprit des auteurs.

On ne peut non plus recommander le film à ceux qui seraient attirés par les noms de Maselli, Mazetti, Baldi, Ferrer... qui figurent au générique : dans les étroites limites de leur sketch, chacun ne donne vraiment pas beaucoup de preuve de son talent.

M. R.

### Livres

## PAROLES SUR LE MIME

par Etienne Decroux.

**I**L semble bien qu'il soit malaisé de parler de mime. Les différents écrits qu'André Veinstein présente dans la collection « Prestige du théâtre », bien que d'Etienne Decroux, risquent fort ou d'agacer ceux qui les liront ou de leur apparaître incompréhensible (1). Une emphase, des formules sybillines dont on ne voit pas toujours la relation avec le sujet ponctuent des réflexions confuses exposant une relation abstraite du mime avec le théâtre, avec la danse. Qu'on ne s'y arrête pas trop.

Etienne Decroux vaut mieux que cela. Ceux qui ont le souvenir du voleur de chapeaux de « L'Affaire est

dans le sac » de Pierre Prévert ou du père de Debureau dans « Les Enfants du Paradis » savent l'acteur percutant qu'il figure. En réalité, Etienne Decroux, qui joua de 1926 à 1934 sous la direction de Dullin, Jouvet, Baty, Artaud, a marqué dans le monde entier la renaissance du mime. En 1940, il fonde à Paris son école.

Barrault, Marceau, Ségol, qui sans doute ne s'en réclament pas trop, lui doivent l'essentiel de leur art. Il sera professeur au Piccolo Teatro de Milan, à la New School de New York. Et aujourd'hui encore il dirige sa propre école à Paris.

Les reproductions photographiques qui accompagnent l'éventail de textes rassemblés ici parlent mieux. On voit l'importance que Decroux accorde à l'expression corporelle, à ses yeux supérieure à celle du visage voire à la parole. On découvre un langage nouveau où la ligne « qui se déplace » parle seule. L'hommage à Chaplin sur lequel s'achève ces lignes annonce la couleur. Il nous manque l'essentiel, il nous manque le spectacle Decroux, un spectacle unique pour ceux qui le virent vers 1945-46.

(1) Gallimard, 17,50 F.

E. C.

## DU COTÉ DU C. E. S.

**J**E connais d'excellents militants qui se constituent une documentation personnelle, en découpant et classant des articles de journaux ; d'autres souhaiteraient faire ce travail mais n'ont pas le temps. Les uns et les autres savent-ils qu'existe, depuis pas mal de temps déjà, une publication destinée à faire pour eux ce travail ? Analyses et Documents publie tous les quinze jours des fiches ronéotypées, sur les principaux sujets d'actualité ; l'abonnement annuel (24 F) est modique ; l'ensemble constitue un instrument de travail de premier ordre, qui évite les recherches fastidieuses.

Signalons notamment que dans le n° 44 du 1-2-63, vous pouvez trouver une analyse exhaustive et détaillée des dispositions légales et réglementaires relatives à l'« Organisation générale de la défense » : peu connues du grand public, ces dispositions peuvent, demain, être utilisées par le pouvoir bourgeois comme un redoutable carcan propre à entraver une action de masse. Il est indispensable de les étudier, et ce numéro (pour 1 F 50) vous en donne le moyen.

C'est le Centre d'Etudes Socialistes, 17, rue de Chaligny, Paris-12<sup>e</sup>, qui édite Analyses et Documents. C'est

lui aussi qui publie en brochures les conférences qu'il organise. Le succès de ces brochures ne se dément pas, et c'est justice : il a fallu réimprimer les premiers numéros, et notamment le n° 2, l'étude fondamentale de Th. Munzer, De l'émancipation nationale à la révolution socialiste en Afrique Noire.

### Un choix judicieux

Signalons les trois dernières parutions : le numéro 20, Idéologie et Vérité, présente deux conférences de Henri Lejevre et François Chatelet ; les problèmes du socialisme international et plus particulièrement du socialisme italien dans l'affrontement du « centre-gauche », sont mis en lumière, dans le numéro 21-22, par un choix judicieux de textes de Lello Basso, présentés par Jean-Marie Vincent ; le numéro 23-24 présente un débat sur le thème Les travailleurs peuvent-ils gérer l'économie, débat où s'affronteront Pierre Naville, Serge Mallet, Claude Lefort et Pierre Mendès-France.

Les brochures du C.E.S. sont diffusées à un prix modique (1,50 le n° simple, 2,40 le numéro double). Vous pouvez les trouver boulevard Garibaldi, à l'administration de T.S., ou les y commander.

## LES ÉDITEURS CONTRE FRANCO

**P**OUR avoir publié « Chants et Poèmes de la Résistance espagnole », l'éditeur italien Einaudi se vit interdire l'entrée en Espagne. L'Italie ne pouvait, dans ces conditions, être représentée au Prix de Formentor, que chaque année les plus importants éditeurs de treize pays décernent, aux Baléares, en Espagne.

Mais les éditeurs se solidariseront avec leur collègue italien, faisant ainsi savoir à Franco qu'ils n'étaient pas prêts d'accepter l'odieuse censure fasciste. Le Prix ne sera pas décerné à Formentor, mais à Corfou.

Les pronostics vont bon train : pour le Prix décerné à la totalité d'une œuvre, on cite Marguerite Duras, Pierre de Mandiargues, ainsi que l'italien Gadda, le Cubain Alejo Carpentier, l'Américain William Styron.

Pour le Prix couronnant un manuscrit, on pense à l'Espagnol Jorge Semprun pour « Le Grand voyage » qui conte la vie et la déportation à Auschwitz d'un Espagnol de Paris.